JGA 2608 Courtelary 101e année ■ Nº 45 VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

La Feuille d'Avis du District de Courtelary

Réclame

Réservez vos dates de parution pour cet emplacement publicitaire et bénéficiez de 20 % de rabais

Cet emplacement est à prix réduit 47 fois en 2025, à réserver jusqu'au 31 janvier !
Largeurs possibles de 3 à 10 colonnes.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary
Renseignements et réservation :
032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch

Largeur disponible en mm
Hauteur 48 mm
83 | 141 | 199 | 286

Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary),* avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage :** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact :** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications :** sport, utile et paroisses : lundi soir, rédactionnel et annonces : mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal) : mardi 12 h. **Tarifs :** annonces : www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel : 99 francs (TVA comprise).

Engagés pour leurs bureaux de Poste

Avec 40 autres communes romandes, celles de Courtelary et de Sonceboz-Sombeval s'engagent contre la fermeture de leurs bureaux de Poste. Leurs Municipalités, qui s'impliquent continuellement pour conserver un tissu social et économique vivant, se sont donc adressées par écrit aux élus du Conseil des États. *Suite à la page 9*

Photomontage : Maéva Lauber

ORVIN

Histoire de sorcières

Une quatrième statue en bois sculptée représentant une sorcière trône au chemin à Casa. L'occasion de revenir un peu sur les histoires de sorcellerie qui se sont déroulées à Orvin au cours des 16e et 17e siècles. *Suite à la page 3*

CORMORET

Le BPA dit non aux lignes jaunes

Suite à l'interpellation des autorités par des habitants, une analyse a été faite quant à la sécurité des piétons dans le quartier des Illettes. Le BPA estime que les conditions de sécurité sont suffisantes. *Suite à la page 11*

PETIT NOUVEL-AN DU FC ERGUËL

La billetterie ouvre le 10 décembre

L'affiche 2025 du Petit Nouvel-An fait la part belle à l'humour romand. Ils seront quatre à monter sur scène le vendredi 24 janvier. Le samedi, la scène sera confiée à un seul homme. Découvrez le programme complet *à la page 12*

CROIX-ROUGE SUISSE

Prestations d'assistance

Avec ses offres, la Croix-Rouge comble les lacunes en matière d'assistance et de soutien. L'alarme CR et le service de garde d'enfants à domicile en font partie et apportent sécurité et prise en charge. *Suite à la page 19*

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Deux équipes sur trois qualifiées

Lors du tournoi de qualification pour les championnats suisses juniors U16 à U23, qui s'est tenu à Corgémont, deux équipes féminines du club se sont qualifiées pour la suite de l'aventure. *Suite à la page 21*

Marchés de Noël

Emploi
A vendre
A louer
Concerts
Menus
etc.

UNE ANNONCE UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch

Ici votre annonce aurait été lue

Délai annonces mercredi 9 h

Événements

Paroisse réformée Tramelan

Mardi 24 décembre 2024 de 19 h à 22 h 30

« UNE TABLE POUR TOUS »

Centre paroissial (Grand-Rue 146a)

Bienvenue

voir communiqué

TRAMUSICA
ENSEMBLE À VENT

CONCERT DE NOËL

Samedi 7 décembre 2024, 18h
Église réformée Tramelan

Direction Biagio Musumeci

Entrée libre - collecte

Thé et vin chaud à la sortie

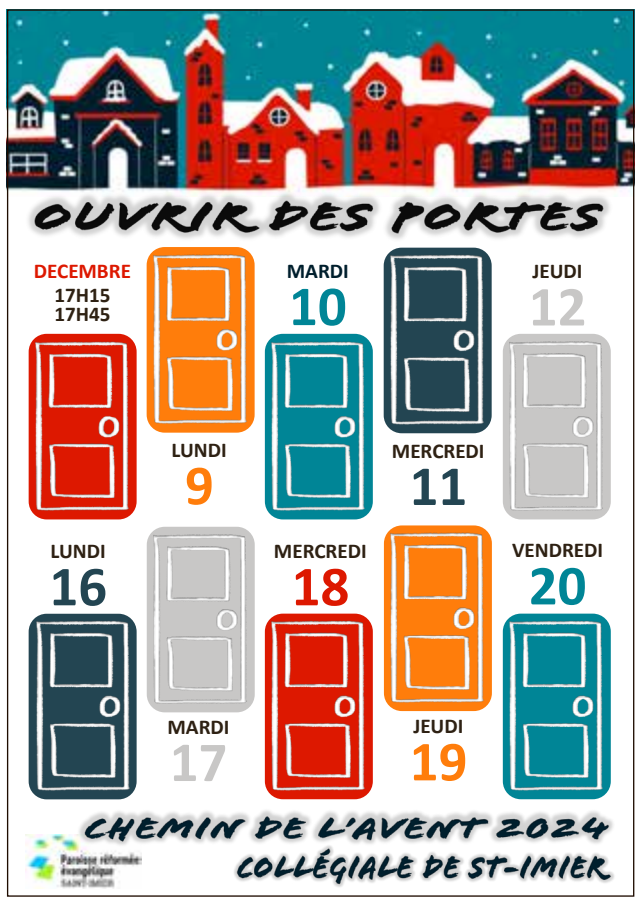

Agricole

Commune bougeoise d'Orvin

La Bourgeoisie d'Orvin met en fermage le domaine agricole de la Tuilerie à Orvin

comprenant :
- surface agricole utile de 24,29 hectares en zone de montagne 1 et 2
- étable, grange, garage et étable construite en 2010 (stabulation libre, respectant les normes SST et SRPA)
- appartement rénové de 5,5 pièces

Exigences :
- le/la fermier/ère doit être titulaire d'un CFC d'agriculteur/trice ou d'une formation équivalente
- habitera à la ferme
- et détiendra des bovins

Entrée en jouissance le 1er mai 2025.

Montant du fermage annuel : CHF 25 800.—

Possibilité de visiter le domaine le samedi 21 décembre 2024, entre 10 h et 12 h. Rendez-vous sur place.

Les dossiers de candidatures complets, avec lettre de motivation, diplômes, certificats, CV, attestation de l'Office des poursuites, sont à adresser à la Bourgeoisie d'Orvin, Route Principale 1, 2534 Orvin, **jusqu'au 6 janvier 2025**.

32e Marché de Noël biennois
5 – 24 décembre 2024 dans la zone piétonne
www.marchedenoel-bienne.ch

ORVIN
AVIS COMMUNAUX

La Sorcière du Chemin à Casa

Quatrième œuvre en bois sculpté du futur Sentier des Statues aux Prés-d'Orvin, la Sorcière trône désormais au Chemin à Casa. Cette magnifique sculpture est le travail d'un passionné de bois et de forêts, Norbert Allemann, ancien garde-forestier de Plateau de Diesse. Bravo pour ce très bel objet, qui fait référence à une tranche de l'histoire très ancienne de notre village et de sa contrée : les cas de sorcellerie.

Histoires de sorcellerie à Orvin

Entre 1645-1649 : deux femmes d'Orvin, dont la Suzanne D., sont exécutées à la Mairie de Bienne avec de nombreuses autres pour suspicion de sorcellerie.

An 1653 : une épidémie du bétail sévit à Orvin ; il n'en faut pas davantage pour accuser sept femmes du village de sorcellerie ; deux d'entre elles, Anneli A. et Marguerite M. sont emmenées au Château d'Erguël pour être soumises à la question. La torture appliquée en pareil cas consistait à suspendre l'accusée par les bras à la voûte du cachot et à lui attacher des poids aux pieds. C'est pourquoi le premier interrogatoire dit que les questions leur furent posées *sans être levées de terre.*

An 1710 : Marguerite Léchot née Grosjean, 70 ans, veuve de Daniel (le premier Léchot d'Orvin), est impliquée dans un procès en sorcellerie…

Au sujet de cas de sorcelleries qui furent jugés au cours des 16e et 17e siècles, deux opinions ont été émises : pour les uns, il est incontestable qu'il a existé des associations de personnes dont le but unique était de faire du mal. Ces associations avaient des chefs occultes, des adeptes qui devaient renier Dieu et faire un pacte avec le diable, et des réunions secrètes au cours desquelles étaient commises les orgies les plus scandaleuses et où étaient distribués les poisons pour faire périr gens et bêtes, détruire les récoltes et empoisonner les fontaines. Selon les livres, il semblerait qu'à Orvin, de telles rencontres se passaient au lieu-dit Chevelieu. Pour d'autres cependant, les sorcières étaient de malheureuses innocentes sans défense, peu instruites, seules, et qui de ce fait s'étaient attiré l'inimitié de leurs voisins. Surviennent alors une épidémie, de mauvaises récoltes, etc., il fallait en trouver les causes auprès de ces personnes, l'ignorance et la superstition faisant le reste. Il est probable qu'il faille chercher la vérité entre ces deux versions. ■ CM

> Sorcellerie : une tranche de l'histoire de notre village

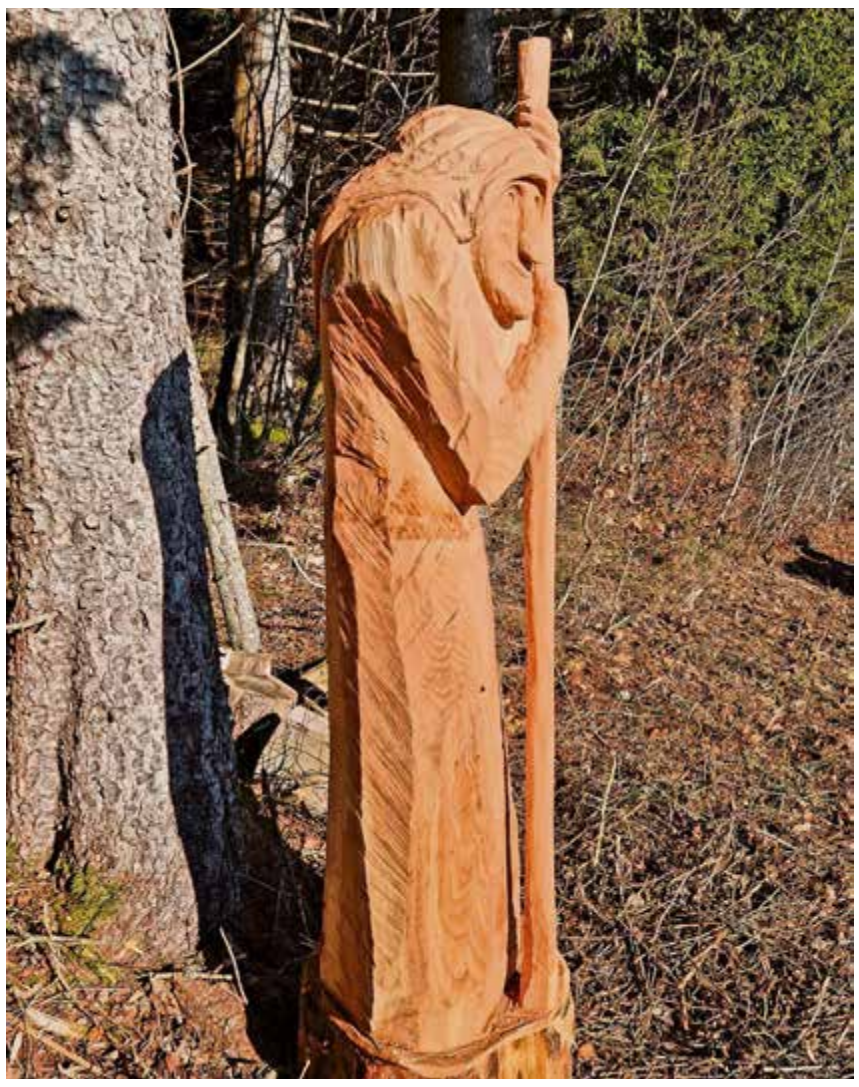

La Sorcière du Chemin à Casa (NAu)

Fenêtre de l'Avent de l'EJC

Dans le cadre des fenêtres de l'Avent du village, nous avons le plaisir de vous inviter à un moment d'échange et de convivialité le mercredi 18 décembre, de 17 h à 19 h, dans nos locaux à la Charrière 6.

À cette occasion, venez découvrir l'équipe de l'école à journée continue et partager ensemble la magie de Noël. Antoinette Bärfuss vous transportera dans son univers enchanteur à travers des contes, présentés à 17 h 15 et 18 h 15.

Nous vous proposons également de savourer un moment chaleureux en communauté, autour de boissons et de gourmandises, dans une ambiance festive et conviviale.

Nous nous réjouissons de vivre ce moment magique avec vous et de célébrer ensemble l'esprit de Noël.

À très bientôt ! ■ L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE

Téléthon 2024

Venez nombreux soutenir l'action Téléthon 2024 organisée par les sapeurs-pompiers OPRV.

Toute l'équipe vous attend le samedi 7 décembre prochain dès 11 h devant le hangar des Sapeurs-pompiers OPRV (rue de l'Échelette 13) à Orvin pour vous réchauffer devant d'un bon bol de soupe. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir nombreux à cette occasion. ■ LE COMITÉ D'ORGANISATION

Élection libre au Conseil municipal

Timothée Vianney-Liaud, candidat

C'est avec une très grande satisfaction que le Conseil municipal peut annoncer la candidature d'un jeune homme engagé et motivé d'Orvin au poste de conseiller municipal, en remplacement de Julien Tièche, démissionnaire.

En effet, Timothée Vianney-Liaud a fait part au Conseil municipal de son intérêt pour la fonction et sera présenté lors de la prochaine Assemblée municipale du mardi 10 décembre prochain. Timothée Vianney-Liaud est né le 18 septembre 1993, il est le fils de Guy et Martine, née Léchot, et a donc du sang orvinois dans les veines ! Il est marié à Morgane et le jeune couple a deux enfants, Nahéma et Elijah.

Amoureux de son village, il y exerce la fonction de menuisier-charpentier et chef de projet auprès d'une PME du lieu. Par le passé, il a exercé la fonction de chef scout auprès des Flambeaux de l'Évangile, groupe scout d'Orvin. Il est également formateur en entreprise chargé de la supervision de la formation des apprentis dans son entreprise. Au village, il exerce aussi la fonction de sous-officier auprès du corps des sapeurs-pompiers OPRV. Timothé Vianney-Liaud aime la vie en famille, les sorties avec ses enfants, la randonnée, et est très motivé à pouvoir s'investir dans les autorités de son village afin de rendre service à la collectivité.

Le Conseil municipal se réjouit de la candidature de M. Vianney-Liaud et lui souhaite plein succès lors de l'Assemblée municipale du 10 décembre.

■ CM

Demande de naturalisation ordinaire

Préavis favorable

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a donné un préavis favorable à la demande de naturalisation ordinaire déposée par Tommy Bourdon.

Arrivé à Orvin en 2021, il s'est tout de suite bien intégré, notamment au sein du corps des sapeurs-pompiers OPRV.

Le Conseil municipal a fourni un rapport favorable aux instances supérieures et salue la démarche de Monsieur Bourdon afin d'obtenir sa nationalité suisse, et lui souhaite plein succès dans ses démarches, en se réjouissant de le compter parmi ses citoyens engagés. ■ CM

Soutien au commerce local, Cad'Orvin : promotion 10 %

Acheter et consommer local, à Orvin c'est possible et même hyper sympa, car l'offre est très grande, entre nos nombreux restaurants, commerces et artisans.

Le Conseil municipal encourage les Orvinoises et Orvinois à soutenir le commerce local, et vous propose ses bons d'achat Cad'Orvin, à faire valoir dans plus de 20 commerces et échoppes de la commune.

Promotion 10 %

La Municipalité lance une promotion sur les bons Cad'Orvin : remise de 10 % sur tout achat de bons Cad'Orvin.

Venez donc acheter ces bons à l'Administration communale (ex. pour l'achat de bons d'une valeur de 100 francs vous ne paierez que 90 francs, etc.).

Cette promotion est valable de suite jusqu'au vendredi 20 décembre.

Il s'agit d'une bonne idée cadeau pour les fêtes de fin d'année !

■ CM

Assemblée municipale du 10 décembre

Règlement dentaire revu

Le 10 décembre prochain, l'Assemblée municipale est appelée à ratifier le nouveau Règlement du Service dentaire scolaire (SDS) et du barème des contributions.

Le règlement actuel date de 1998 et a donc subi un petit lifting, histoire de le mettre au goût du jour. Pas de grands changements, si ce n'est, entre autres, la suppression du fluor pour le brossage des dents en classe ; le nombre de brossages obligatoires passera à 6 par année.

Au niveau de l'article 6, ce sera le Conseil municipal qui traitera les tarifs applicables pour l'examen obligatoire annuel. ■ CM

Stagiaire auprès de l'EJC

Le Conseil municipal a ratifié l'engagement de Sara Potera, d'Hagneck, comme stagiaire auprès de l'EJC École à journée continue à Orvin à partir de l'année prochaine. ■ CM

Délégations municipales

Nathaële Aufranc a représenté la Municipalité à l'assemblée du syndicat de communes pour la Protection civile du Jura bernois, le 4 décembre à Tramelan. ■ CM

Démission de Patrice Mottet

Service des Eaux

Fidèle fontainier communal depuis 1998, Patrice Mottet a présenté sa démission pour le 31 décembre. Le Conseil municipal prend acte avec regrets de cette démission, tout en remerciant très sincèrement M. Mottet de sa très précieuse collaboration et de son engagement professionnel au service des Eaux de la Commune d'Orvin. Que d'heures passées à la surveillance de notre réseau d'eau, lui qui connaît tous les moindres recoins et notre réseau ! Un grand merci Patrice pour ton excellent travail. ■ CM

Rappel : Noël des aînés

Pour rappel, le Noël des aînés aura lieu le mercredi 11 décembre prochain à la Halle de gymnastique. Un bon repas et un très beau programme attendent tous les aînés. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire auprès de notre Administration communale. ■ CM

Mon beau sapin… tu es très haut !

Mon beau sapin, roi des forêts orvinoises, tu as quitté ta belle forêt pour trôner fièrement sur la Place du Village d'Orvin. Selon la tradition, c'est la Commune bourgeoise d'Orvin qui a offert ce magnifique conifère pour animer le centre du village pendant la période des fêtes. Et ce sont nos voyers Patrik et Ludovic qui se sont chargés de la décorer… S'agit de ne pas avoir le vertige ! Le Conseil municipal remercie sincèrement la Bourgeoisie et ses fidèles voyers pour la pause du sapin, symbole des fêtes de fin d'année, lequel apporte une touche mystique à notre place du village. ■ CM

Le sapin de Noël trône fièrement sur la Place du Village, photo : ml/cm

A vendre, sur réservation

DINDE DE NOËL

Élevage en plein-air
7 à 12 kg
19 francs/kg

Joévine Sauser
Le Cerneux-Veusil BE, **079 281 97 39**

Dr. méd. R. Brechbühler

Grand' Rue 13, 2606 Corgémont

Le cabinet médical sera fermé du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025

Toute l'équipe du cabinet vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous remercie pour l'année qui se termine!

POMPES FUNÈBRES DU BAS-VALLON

Boder Fabrice, 2534 Orvin
032 358 12 30 – 079 408 31 46

Immobilier

À LOUER
ORVIN

Appart. 3 ½ pièces

mansardé, cuisine équipée,
au premier étage.
Loyer: 1350 francs tout compris
Libre 1er février 2025.

Renseignements: 079 415 05 39

Emplois

APO
Association Parking Les Prés-d'Orvin

L'Association Parking Les Prés-d'Orvin (APO) est à la recherche d'un(e) ou de plusieurs personnes assurant le rôle de

chargé(e) de contrôle

Il s'agit d'une activité accessoire et rétribuée à l'heure.

Le détail de l'annonce se trouve sur le site www.orvin.ch/news

SONCEBOZ SOMBEVAL

Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour l'école à journée continue, plusieurs postes d'

éducateurs(trices) de la petite enfance

et/ou

assistants(es) socio-éducatif(ves) (45 à 60 %)

Le détail de l'annonce se trouve sur le site www.sonceboz.ch/emploi/

Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice le Pré-aux-Bœufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Pour renforcer notre team du secteur des soins, nous recherchons de suite ou à convenir

1 infirmier(ère) à 60 %

ou

1 assistant(e) en soins et santé communautaire à 60 %

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous https://www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/.

Nous espérons avoir éveillé votre intérêt et nous réjouissons de recevoir votre dossier de postulation complet par poste.

Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier

Mise au concours

La Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier met au concours le poste de

secrétaire de paroisse à 70 %

Le détail de l'annonce est disponible sous www.cathberne.ch/upstimier > offres d'emploi.

Entrée en fonction: 1er mai 2025.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Michel Leuba, Président de paroisse – 079 233 14 54, ou auprès de Mme Nicole Leblois-Baume, secrétaire – 032 941 21 39 (mardi au vendredi, le matin). Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation est à adresser à Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier, Conseil de paroisse, rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, **jusqu'au vendredi 27 décembre 2024**.

La Municipalité de La Ferrière met au concours un poste de:

Directeur(trice) pédagogique pour l'École à journée continue, 3 jours par semaine (contrat à durée déterminée, 12 mois)

Entrée en fonction: à convenir

Tâches et responsabilités:
- Diriger une nouvelle structure d'école à journée continue dans une école entièrement rénovée.
- Prendre en charge les enfants dans un cadre d'accueil qualitatif, respectueux de leurs besoins et de ceux de leurs parents
- Aider les enfants dans l'accomplissement de leurs devoirs
- Organiser et planifier le programme et les activités de l'école à journée continue
- Encadrer et collaborer avec une auxiliaire et 2 collaboratrices
- Effectuer les tâches administratives et de gestion de la structure en collaboration avec le personnel administratif communal et le/la responsable du dicastère des écoles

Compétences / formation requises:
- Être au bénéfice d'un diplôme d'éducateur/trice de l'enfance ainsi que de direction de structure d'accueil
- Sens de l'organisation et de la communication
- Aisance dans la gestion administrative
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- Faire preuve de créativité, de flexibilité et d'esprit d'initiative

Notre offre:
- Engagement de 3 jours par semaine
- Travail autonome et varié dans un petit contexte
- Option de transformer le CDD en CDI après une année
- Rémunération selon les classes de traitement du personnel cantonal
- Grille vacances qui suit celle de l'école

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur postulation accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire spécifique aux activités impliquant un contact régulier avec des mineurs et documents usuels, **jusqu'au 3 janvier 2025**, à la Municipalité de La Ferrière.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Jocelyne Perucchini, vice-mairesse, au 079 723 26 87 ou affairessociales@laferriere.ch. Le secrétariat se tient également à disposition au 032 961 12 77 ou secretariat@laferriere.ch.

Adresse: Commune de La Ferrière, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière

Événement

CHERCHE
COURS D'ANGLAIS

pour une dame connaissant des problèmes de santé.
Niveau débutant.

Fréquence:
1 x par semaine à Sonceboz.

Exigence requise: faire montre de beaucoup de patience et de compréhension envers la maladie.

Prix à discuter.

Merci d'appeler le 078 683 84 96 en cas d'intérêt

MAÇON
CHERCHE TRAVAIL

dans toute maçonnerie, peinture, rénovation et pavé, dalle de jardin.
30 ans d'expérience.
Libre de suite.
Tél. 078 216 29 74

AIMER · ACCUEILLIR · AIDER
SOS futures mamans

RECHERCHE: bénévoles, accessoires de puériculture

032 322 10 66
www.sosfuturesmamans.net

LA ROSERAIE

La Roseraie

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

ROMONT
AVIS COMMUNAUX

Téléthon 2024

Venez nombreux soutenir l'action Téléthon 2024 organisé par les sapeurs-pompiers OPRV. Toute l'équipe vous attend le samedi 7 décembre prochain dès 11 h devant le hangar des Sapeurs-pompiers OPRV (rue de l'Échelette 13) à Orvin pour vous réchauffer devant d'un bon bol de soupe. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir nombreux à cette occasion.

■ LE COMITÉ D'ORGANISATION

SAUGE
AVIS COMMUNAUX

Fermeture exceptionnelle

Bureau municipal

En raison de l'organisation du Noël des aînés, notre secrétariat sera exceptionnellement complètement fermé le jeudi 12 décembre. Prochaine ouverture le mardi 17 décembre de 15 h à 17 h. Merci d'en prendre bonne note ! ■ LE SECRÉTARIAT MUNICIPAL

SAUGE

Fenêtre de l'Avent

L'équipe du Nul bar ailleurs vous convie à un apéro-fondue dans le cadre des fenêtres de l'Avent le dimanche 8 décembre dès 17 h à l'ancien stand de tir de Vauffelin. Vous êtes tous les bienvenus, que vous participiez ou non à la décoration des fenêtres de l'Avent. Une belle occasion d'échanger ou de faire connaissance et de partager un moment convivial. À bientôt. ■ L'ÉQUIPE DU NUL BAR AILLEURS

BOURGEOISIE DE PLAGNE

Assemblée prochainement !

Changement de lieu

Tous les ayants droit sont invités à participer à l'assemblée de la bourgeoisie de Plagne qui aura lieu le vendredi 13 décembre à 20 h à l'école de Plagne, Haut du Village 8, dans la salle du Conseil municipal de Sauge.
Important : prenez note du lieu. Plusieurs sujets importants seront traités, notamment le projet de rénovation de la Métairie de Plagne et décider de son financement, ainsi que de la réfection du chemin du Bürenberg. Comme de coutume, à l'issue de l'assemblée, une collation sera servie à tous les participants. Avec nos remerciements et meilleures salutations. ■ AN

Vente de sapins

Bourgeoisie de Péry La traditionnelle vente de sapins de Noël aura lieu le samedi 14 décembre de 10 h à 12 h au dépôt à copeaux. Afin de partager un moment de convivialité, un vin chaud sera offert autour d'une bougie finlandaise à toutes les personnes présentes. Pour des raisons d'organisation, les personnes intéressées à acheter un sapin sont priées de s'annoncer auprès de Matthieu Mérillat au numéro de téléphone 079 829 88 22 jusqu'au mercredi 11 décembre. Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà nos meilleurs vœux de Noël et une Bonne année 2025.
■ LE CONSEIL DE BOURGEOISIE

Bourgeoisie d'Orvin La Bourgeoisie d'Orvin vous convie à la vente des sapins de Noël qui aura lieu le samedi 14 décembre dès 10 h suivie de 12 h à 14 h de l'ouverture de la fenêtre de l'Avent. Une collation sera offerte. Venez nombreux nous rendre visite au hangar à bois à la route des Prés d'Orvin ! Merci d'avance ! ■ MCM

PÉRY-LA HEUTTE
AVIS COMMUNAUX

Assemblée municipale

Lors de l'assemblée municipale ordinaire de Péry-La Heutte qui s'est tenue le lundi 2 décembre au centre communal de Péry à 20 h, 58 citoyens ayant droit de vote y ont pris part.

1. Crédit additionnel pour la place du Lion d'Or

Un crédit additionnel de 177 000 francs a été présenté et accepté pour la Place du Lion d'Or. Ce montant était requis pour couvrir des dépenses supplémentaires liées à l'installation de panneaux solaires, en plus des travaux prévus initialement. En effet, les travaux avaient dépassé le crédit initial de 400 000 francs en raison de contraintes liées à l'utilisation du financement spécial énergies durables. Le Conseil municipal a notamment expliqué les raisons d'ordre comptables liées à l'amortissement des panneaux solaires.

2. Crédit additionnel pour l'entretien de la station de filtration

L'assemblée a accepté un crédit additionnel de 35 000 francs pour terminer les travaux d'entretien de la station de filtration. Ces travaux avaient été interrompus afin de ne pas dépasser le budget initialement prévu, d'où la demande de ce crédit additionnel pour finaliser les travaux restants, comme la peinture et la pose d'une nouvelle porte principale.

3. Renouvellement des transports scolaires

L'assemblée a approuvé une nouvelle dépense périodique de 34 300 francs à compter du 1er août 2025 pour le renouvellement du contrat de transport scolaire. Le contrat avec l'entreprise Mini Bus Tours a été prolongé, incluant de nouvelles prestations telles que les transports pour des activités périscolaires comme la piscine, la patinoire, et jusqu'à 20 sorties scolaires dans un rayon de 40 km. Le Conseil a mis en avant les avantages d'une augmentation modérée des tarifs annuels, permettant de garantir un service adapté aux besoins évolutifs des élèves.

4. Achat d'un nouveau bus scolaire

Un crédit d'engagement de 125 000 francs a été présenté et approuvé pour l'achat d'un nouveau bus scolaire destiné à l'École Secondaire du Bas-Vallon (ESBV). La commune de Péry-La Heutte participera à hauteur de 27,3 % du montant total, soit 34 125 francs. Ce nouveau bus est nécessaire pour garantir un transport sûr et efficace aux élèves, compte tenu de l'âge avancé et des problèmes techniques rencontrés avec le bus actuel.

5. Transfert patrimonial de l'ancienne administration et de l'école de La Heutte

Ce point a été retiré de l'ordre du jour en début de séance. Le Conseil municipal a expliqué qu'une réflexion plus globale sur le patrimoine immobilier sera menée au cours de l'année 2025, en tenant compte, notamment, des exigences financières liées au cadre MCH2.

6. Budget 2025

Le budget pour l'année 2025 a été présenté et accepté avec une quotité d'impôts inchangée à 1,55 % et une taxe immobilière de 1,2 ‰. Les charges du compte global du budget 2025 se montent à 9 411 900 francs, les revenus à 9 288 800 francs et l'excédent de charges est de 123 100 francs. Ce budget a été élaboré en concertation avec les différents départements et en tenant compte des prévisions cantonales.

7. Arrêtés de comptes

Plusieurs arrêtés de comptes ont été présentés à l'assemblée, notamment :

- L'agrandissement de l'ESBV à Corgémont, avec un léger dépassement de 3123 francs sur un crédit initial de 1 400 000 francs.
- Le remplacement des fenêtres de l'administration communale de Péry et l'aménagement pour l'accessibilité, avec un solde de 28 238 francs non utilisé sur un crédit de 100 000 francs.
- La rénovation de l'ancien collège de Péry, avec un dépassement de 77 758 francs (5,55 %) sur un crédit de 1 400 000 francs.

8. Informations diverses

Le Conseil municipal a fourni diverses informations, notamment :

- Inspection du réseau d'eau potable : le réseau d'eau potable a été inspecté par le Laboratoire cantonal, qui a validé les travaux réalisés cet été tout en recommandant l'amélioration de certains points, tels que la remise en état de la chambre de captage et l'étanchéité du réservoir d'eau.
- Fête de la Fusion : la commune célébrera en 2025 les dix ans de la fusion entre Péry et La Heutte avec un week-end festif prévu les 16 et 17 mai.
- Travaux sur les fontaines : des travaux de remise en état ont été effectués sur certaines fontaines de la commune, incluant la restauration par une entreprise de sculpture sur pierre.

En fin de séance, le maire, Claude Nussbaumer a pris la parole pour transmettre son message de fin d'année et apporter ses remerciements d'usage. À noter encore la prise de parole de Fabio Scovino, qui arrive en fin de mandat de conseiller, qui a été remercié chaleureusement et qui sera remplacé dès le 1er janvier 2025 par le fraichement élu Daniele Andriani.

L'assemblée municipale s'est terminée vers 21 h 15, après que toutes les décisions aient été prises à la majorité des voix présentes. ■ CM

Sapins de Noël

Cette année encore, nous avons la chance d'embellir nos villages avec de magnifiques sapins, apportant joie et lumière à cette période de Noël et de fêtes.
Nous souhaitons profiter de ces quelques lignes pour adresser nos remerciements chaleureux à nos deux bourgeoisies, qui mettent généreusement ces sapins à la disposition de la commune et de la population. ■ CM

ORVIN

Une première fenêtre s'est ouverte

Fenêtre de l'Avent Orvin, photo : JCL

Le sapin de la Municipalité a donné le départ des fenêtres de l'Avent sur la place du village ce dimanche 1er décembre et c'est sous ses mille feux que la première fenêtre a été inaugurée. Les Orvinoises et Orvinois ont répondu présents en nombre pour marquer cette belle tradition mise en place de longue date dans la commune éclairée par les chandelles finlandaises. Une grillade était offerte par la Municipalité et servie par Nicolas Aufranc et Jacques Girardin, accompagnée de vin chaud servi avec un grand sourire par Françoise Nikles et Chantal Thommen. Les décorations réparties dans les rues du village marqueront, et cela jusqu'à la veille de Noël, cette belle tradition. En effet, chaque jour avant Noël, tout un chacun aura le plaisir de visiter les magnifiques réalisations et également fraterniser avec l'habitant. La 12e fenêtre sera celle de l'école primaire, la 14e organisée au hangar de la Bourgeoisie avec accueil de 9 h à 13 h, le Foyer Les Roches accueillera les visiteurs dès 17 h pour la 19e fenêtre avec une soupe aux pois, thé, vin chaud, crêpes et gaufres. Pour les autres fenêtres de l'Avent orvinoises, vous les trouverez à la page 6 de La *Feuille d'Avis du District de Courtelary* parue le 29 novembre dernier. ■ JCL

FÊT'ORVIN 2025

Appel à participation des tiers

Le Comité d'organisation de la prochaine Fêt'Orvin 2025, qui se tiendra du 15 au 17 août, invite les tiers résidant dans le village d'Orvin (en dehors des sociétés locales) à contribuer à l'événement en proposant un stand sur le thème *Las Vegas*.

Conditions de participation

Les privés souhaitant participer doivent soumettre une demande complète comprenant :

- Une description détaillée du concept du stand ;
- la nature du stand (activités proposées, produits, etc.) ;
- le lieu éventuel si déjà connu ;
- toutes informations utiles.

Les demandes doivent être envoyées par courriel à fetorvin@outlook.com d'ici au 11 janvier. Le Comité d'organisation (CO) se réserve le droit d'accepter ou de refuser les propositions et répondra par un écrit motivé.

Une séance d'information regroupant les sociétés du village et les tiers ayant soumis une demande conforme se tiendra fin janvier. Les participants seront convoqués en temps voulu.

Rejoignez-nous pour faire de cette édition un événement mémorable !
■ CO FÊT'ORVIN 2025

SKI CLUB LA HEUTTE

Pour une belle cause

Le Téléthon aura lieu samedi 7 décembre de 11 h à 17 h à la halle de gymnastique à La Heutte et sera organisé par le Ski-club de La Heutte avec la participation du Groupe des marcheurs de Sonceboz.

Dès 11 h 30, vous trouverez sur place ou à l'emporter de la soupe aux pois, du jambon chaud, de la salade de pommes de terre, des saucisses, de la pâtisserie et diverses boissons.

Le club des accordéonistes de Péry nous offrira un intermède musical.

Chaque enfant recevra un petit cadeau !

Venez nombreux pour partager un moment chaleureux tout en soutenant une belle cause.

Cet événement est organisé par le Ski-Club La Heutte avec la participation du Groupe des marcheurs de Sonceboz. ■ YS

Catholiques

BIENNE **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes:** vendredi 6 décembre, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; samedi 7 décembre, 17 h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 8 décembre, 10 h, messe patronale quadrilingue (F/D/E/I), Sainte-Marie, Bienne + 10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 10 décembre, 9 h, Christ-Roi, chapelle; mercredi 11 décembre, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 12 décembre, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 13 décembre, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

SAINT-IMIER **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe:** mercredi 25 décembre à 10 h 15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.*
Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 7 décembre, 18 h à Corgémont; dimanche 8 décembre, 10 h à Saint-Imier; mardi 10 décembre, 9 h à Corgémont; jeudi 12 décembre, 19 h à Saint-Imier. **Adoration du Saint-Sacrement:** dimanche 8 décembre, 17 h 30 à Saint-Imier. **Shibashi:** lundi 9 décembre, 19 h 30 à Corgémont. **Célébration de Noël de l'Aumônerie Œcuménique des Personnes Handicapées:** mardi 10 décembre, 18 h à Saint-Imier. **Noël des aînés de 70 ans et plus du Bas-Vallon:** mercredi 11 décembre, 14 h à Corgémont; inscription jusqu'au 9 décembre à la cure, 032 941 21 39, catholiqueromaine@bluewin.ch. **Groupe des retraités du Vallon:** jeudi 12 décembre, 14 h 30 à Cormoret. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

TRAMELAN **Paroisse catholique romaine Messes:** samedi 7 décembre, pas de messe; dimanche 8 décembre à 9 h 30, à Tavannes; jeudi 12 décembre à 9 h. **Prière du chapelet:** mardi 10 décembre à 17 h au foyer. *Ouverture secrétariat: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

Évangéliques

CORGÉMONT **Église pour Christ Culte:** dimanche 8 décembre, accueil avec café à 9 h 30. Culte en français à 10 h. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

CORMORET **La fontaine** *Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.*

LA CHAUX-D'ABEL **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Flambeaux:** samedi 7 décembre, 13 h 30. **Noël des Flambeaux:** samedi 7 décembre, 20 h. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

ORVIN **Église mouvement Culte:** dimanche 8 décembre à 10 h. Thème: *Culte ou occulte: ils ont disparu!* avec Éric Naegele. Programme pour les enfants sur place. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.*

SAINT-IMIER
Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans): vendredi 6 décembre, 19 h. **Culte:** dimanche 8 décembre, 10 h. Prédication: Claude-Michel Voumard (thème spécial pour la période de l'Avent: *Emmanuel, Dieu avec nous).* Garderie et école du dimanche assurées. **Club d'enfants (5-11 ans):** jeudi 12 décembre, 12 h. **Fête de Noël (préavis):** dimanche 15 décembre, 10 h. David Weber (thème spécial pour la période de l'Avent: *Emmanuel, Dieu avec nous).* **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*
Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Fête de Noël des Flambeaux: samedi 7 décembre à 20 h à La Chaux-d'Abel. **Culte:** dimanche 8 décembre à 9 h 30 avec Iris Bullinger. **Repas pour tous:** jeudi 12 décembre dès 12 h. *2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.*
Église le Roc AntiZone: vendredi 6 décembre à 19 h. Pour les jeunes de 12 ans et plus. À l'ancien buffet de la gare de Saint-Imier. Une soirée 100 % pour vous les jeunes. Infos: Timothée au 076 675 94 85. **Célébration:** dimanche 8 décembre à 10 h, avec Luc Normandin. Présentation de la petite Rose Ema. Programme pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après la rencontre. Suivi d'un apéro dinatoire. **Rendez-vous de prières:** lundi 9 décembre à 20 h. **Soirée du groupe de louange:** vendredi 13 décembre. **Soirée du groupe de jeunes:** samedi 14 décembre à 20 h. Infos: Auréanne Amstutz 079 625 06 85. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*
Église néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 8 décembre, 9 h 30, service religieux, deuxième dimanche de l'Avent. *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier. nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

SONCEBOZ-SOMBEVAL **Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte:** dimanche 8 décembre, 10 h, message biblique à 11 h. **Étude biblique:** mardi 10 décembre, 20 h. **Espace rencontre:** mercredi 11 décembre, 14 h 30. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

TRAMELAN
Armée du Salut Soirées Vie en abondance: vendredis 6 et 13 décembre, 19 h, au Centre évangélique Tavannes (La Combe 10, 2710 Tavannes). Plus d'infos sur www.vie-en-abondance.ch. **Célébration:** dimanche 8 décembre, 9 h petit déjeuner, 9 h 20 prière, 9 h 45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube Armée du Salut Tramelan). Speakids (enfants) et garderie. Message: Pascal Donzé. **Prière 29B12:** lundi 9 décembre, dès 19 h 30, nous prions pour vous. **Prière:** mardi 10 décembre, 9 h. **KT, instruction biblique pour jeunes:** jeudi 12 décembre, 18 h. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.*
Église Évangélique Baptiste, Oratoire Groupe de jeunes: vendredi 6 décembre à 19 h. **Culte:** dimanche 8 décembre à 9 h 30 avec Étienne Grosrenaud, suivi d'un apéritif. **Instruction religieuse:** mardi 10 décembre à 17 h. **Étude biblique:** mardi 10 décembre à 20 h. **Conseil d'église:** mardi 10 décembre à 21 h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.*
Église Évangélique du Figuier Culte: dimanche 8 décembre à 9 h 30. Message de Daniele Zagara. Partage de la Sainte-Cène. Programme pour les enfants. ***On prie pour vous* à Tramelan:** lundi 9 décembre à 10 h. Au Figuier. Partagez-nous vos demandes, sujets de prière, de reconnaissance, etc. au 079 892 43 98 (pasteur). **Répétition des chants de Noël:** lundi 9 décembre à 19 h 30, au Figuier. **Repas de Noël des aînés:** mercredi 11 décembre à 12 h, au Fuet. **Étude biblique:** jeudi 12 décembre de 20 h à 21 h, via Zoom. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.egliseducfiguier.ch.*
Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Rencontre des seniors avec repas: samedi 7 décembre à 11 h 30 à la rue des Prés. **Culte:** dimanche 8 décembre à 10 h aux Mottes, garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence:** mardi 10 décembre à 13 h 30 à la rue des Prés. **Bible et sandwich:** mardi 10 décembre à 19 h à la rue des Prés. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Délai paroisses

Lundi soir

fac@bechtel-imprimerie.ch

Réformées

CORGÉMONT-CORTÉBERT **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 8 décembre à 17 h, à Saint-Imier. Méditation et musique. **Groupe des aînés:** mardi 17 décembre à midi, à la salle de paroisse de Corgémont, dîner choucroute. Inscriptions jusqu'au mardi 10 décembre auprès de Lisette Rentsch au 032 489 26 08 ou au 079 760 23 22. **Prière œcuménique:** une courte célébration selon l'esprit de Taizé a lieu chaque mercredi, de 19 h 15 à 19 h 40, au temple de Corgémont. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.*

COURTELARY-CORMORET **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 15 décembre à 17 h, Noël en famille. **Illumination de la fenêtre de l'Avent:** mercredi 11 décembre à 18 h à la maison de paroisse, Les Ramées 1. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. *Pasteure: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

ERGUËL **Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Culte:** dimanche 8 décembre, culte commun de l'Avent à 17 h à la collégiale. Johan Treichel, orgue, Maëlle Bader, lectures. Ce culte sera suivi de la fenêtre de l'Avent à la cure, dès 18 h. Vin chaud, thé et biscuits. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1er jeudi du mois, de 14 h à 16 h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 9 janvier. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

LA FERRIÈRE **Paroisse réformée de l'Erguël Concert de l'Avent:** vendredi 6 décembre, 19 h 45, au temple, avec la fanfare, les cadets et les enfants de l'école, vin chaud, thé et pâtisseries. Dès 18 h 30, visite du saint Nicolas. **Culte:** dimanche 8 décembre, 17 h à la collégiale de Saint-Imier, culte commun de l'Avent avec orgue et lectures, pasteure Maëlle Bader, suivi de la fenêtre de l'Avent dès 18 h à la cure de Saint-Imier, vin chaud, thé et biscuits. **Repas de Noël:** mercredi 11 décembre à 11 h 30 à la halle polyvalente de la Ferrière, repas pour les aînés et personnes seules, sur inscription auprès de Béa 078 811 25 64. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteure. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

RENAN **Paroisse réformée de l'Erguël Culte commun de l'Avent:** dimanche 8 décembre, 17 h, méditation et musique à la collégiale de Saint-Imier. **Assemblée de paroisse à l'Ancre:** mercredi 11 décembre à 20 h. **Noël pour les aînés de la paroisse:** mercredi 18 décembre dès 11 h 30. Repas choucroute sur inscription auprès de Catherine Oppliger, au 078 761 46 38. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Service funèbre permanence: 0800 225 500.*

RONDCHÂTEL **Paroisse réformée de Rondchâtel Culte:** dimanche 8 décembre, 2e dimanche de l'Avent, 10 h, à l'église de Péry. Officiant: Gilles Bourquin. Organiste: Marie-Claire Charpilloz. Offrande en faveur de l'Aide à la réinsertion sociale des prisonniers. **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour l'aumônerie auprès des personnes détenues. **Catéchisme, cycle I:** préparation de Noël: samedi 7 décembre, 9 h-11 h 30, Grain de sel, Orvin; samedi 14 décembre, 9 h-11 h 30, Grain de sel, Orvin; dimanche 15 décembre, 17 h, culte de Noël des familles, église d'Orvin. **Cycle II:** mardi 10 décembre, 17 h-19 h 30, Grain de sel, Orvin; dimanche 15 décembre, 17 h, culte de Noël des familles, église d'Orvin. **Cycle III:** dimanche 15 décembre, 17 h, culte de Noël des familles, église d'Orvin. **Noël des aînés Péry-La Heutte:** dimanche 8 décembre au centre communal de Péry. **Noël des aînés Orvin:** mercredi 11 décembre à la halle de gymnastique d'Orvin. Veuillez vous inscrire à la fête auprès de la commune: administration@orvin.ch. **Permanence pour les services funèbres:** 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

SAINT-IMIER **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 8 décembre, culte commun de l'Avent, collégiale, 17 h. Lectures Maëlle Bader, musique Johan Treichel. Offrande: CSJ, réinsertion sociale des prisonniers. **Plan annuel des cultes:** à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **Fenêtre de l'Avent:** dimanche 8 décembre, dès 18 h à la cure, nous vous offrons vin chaud, thé et biscuits de Noël. **Chemin de l'Avent:** dès lundi 9 décembre, de 17 h 15 à 17 h 45 à la collégiale. En route vers Noël, dans une ambiance chaleureuse! Voir communiqué en page 15. **Remplacement du pasteur:** durant l'absence de notre pasteur Macaire Gallopin, le pasteur Matteo Silvestrini assurera une présence au bureau de la paroisse les jeudis de 9 h à 11 h et se tient à votre disposition pour des visites ou accompagnements 079 289 95 06, ou matteo.silvestrini@referguel.ch. **Respiration:** actuellement en pause. **Jardin de la cure:** pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes:** la Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9 h 30 à 11 h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 17 décembre, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention *224153-Aide d'urgence Israël/Palestine.* **Coin-méditation à la collégiale:** de 7 h à 18 h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8 h 30-12 h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

SONCEBOZ-SOMBEVAL **Paroisse réformée de l'Erguël Noël des enfants:** dimanche 15 décembre, 17 h au temple de Sombeval sur le thème *un Noël en couleurs.* **Caté cycle 1:** samedi 7 décembre de 9 h à 11 h 30, cure de Corgémont. N'hésitez pas à prendre contact si besoin d'aide pour les transports. **Noël ensemble:** mardi 24 décembre, dès 18 h, fenêtre de l'Avent avec apéritif offert puis repas de fête sur inscription (079 572 93 65). Ce temps sera suivi du culte de la veillée à 23 h 30 à l'église, suivi d'un vin chaud ou thé de Noël; transport possible sur réservation. **Accompagnement de la pasteure:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteure Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteure: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, 079 207 71 65, sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

SONVILIER **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 8 décembre à 17 h à la collégiale de Saint-Imier, culte *Méditation et Musique* pour les paroisses de l'Erguël. Voir aussi la rubrique commune. **À noter:** Noël du cycle 1: culte des familles le dimanche 15 décembre à 17 h à la collégiale de Saint-Imier. *Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.*

TAVANNES **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten** *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

TRAMELAN **Paroisse réformée Culte:** dimanche 8 décembre, 10 h, église. Collecte en faveur de l'Aide à la réinsertion sociale des prisonniers. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 076 211 81 26. **Catéchisme cycle I (3H à 6H):** samedi 7 décembre, 9 h-11 h, Centre paroissial, préparation de la fête de Noël. Pasteure Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Ciné-Spirit:** mardi 10 décembre, 20 h, cinématographe Tramelan, *L'Abbé Pierre,* de Frédéric Tellier (2023). Le film est présenté avant la projection et est commenté ensuite avec un moment de partage pour les personnes qui le souhaitent. **Assemblée de paroisse:** jeudi 12 décembre, 20 h, centre paroissial. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Cible missionnaire 2024:** la cible à atteindre s'élève à 41 272 francs, si vous le pouvez nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan.* Merci de garder une pensée envers les plus démunis. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteure: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

VILLERET **Paroisse réformée de l'Erguël Conférence:** samedi 7 décembre, en exclusivité de Céline Weyermann sur la science forensique (méthode d'enquête de police scientifique). Ouvert à tous, à la cure autour de 15 h. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8 h-12 h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

Témoins de Jéhovah

SAINT-IMIER **Discours public:** tous les samedis nous sommes heureux de vous accueillir afin d'écouter un discours public (30 minutes), suivi d'une étude de la Bible par questions et réponses. Thème du prochain discours, samedi 7 décembre: *comment prendre de bonnes décisions.* **Réunion de semaine:** le mardi à 19 h 15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

Réclame

Recherche chauffeurs/chauffeuses bénévoles

Offrir du temps et de la mobilité avec le Service des transports Croix-Rouge

www.crs-berne.ch/transports
info@croix-rouge-jurabernois.ch

Croix-Rouge suisse
Jura bernois

SONCEBOZ-SOMBEVAL
AVIS COMMUNAUX

Le Législatif suit en tous points les propositions de l'Exécutif

Budget 2025, Plan d'aménagement local, crédits d'engagement, règlements modifiés ou abrogés : l'Assemblée de lundi a approuvé unanimement toutes les propositions de l'Exécutif

42 personnes, soit à peine plus de 3 pour cent des 1256 ayants droit, ont pris part à l'assemblée municipale réunie lundi soir, placée sous la présidence de Patrick Tissot et qui a siégé durant deux tours d'horloge.

Qu'on ne s'y trompe pas : les questions ont été rares et les oppositions inexistantes ; en revanche le PAL (Plan d'aménagement local), ce document important et touffu, a très logiquement exigé une longue présentation.

Une gestion convaincante

La gestion des finances communales, telle qu'appliquée par les élus et l'administration, est visiblement jugée satisfaisante par les ayants droit.

Une seule question a été adressée à l'Exécutif ; elle concernait les 75 000 francs inscrits au budget des investissements pour une réorganisation de la gestion des déchets. Livia Chevalier précisait que l'étude souhaitée devrait améliorer l'organisation générale et faciliter le dépôt de certains matériaux recyclables.

Auparavant, c'est à Chantal Tschannen, vice-maire, qu'il revenait de présenter le budget, la cheffe des finances Bibiana Merazzi était malencontreusement aphone.

L'oratrice rappelait les grandes lignes du document, en particulier l'excédent de 327 000 francs prévu au compte global, les prélèvements décidés de 350 000 francs sur le Financement spécial Fluctuations de la fiscalité et de 80 000 sur le FS Routes communales.

La vice-maire énumérait par ailleurs les principaux investissements, qui représentent un total de quelque 6,2 millions de francs, ainsi que les différences marquantes entre les versions 2024 et 2025 du budget communal.

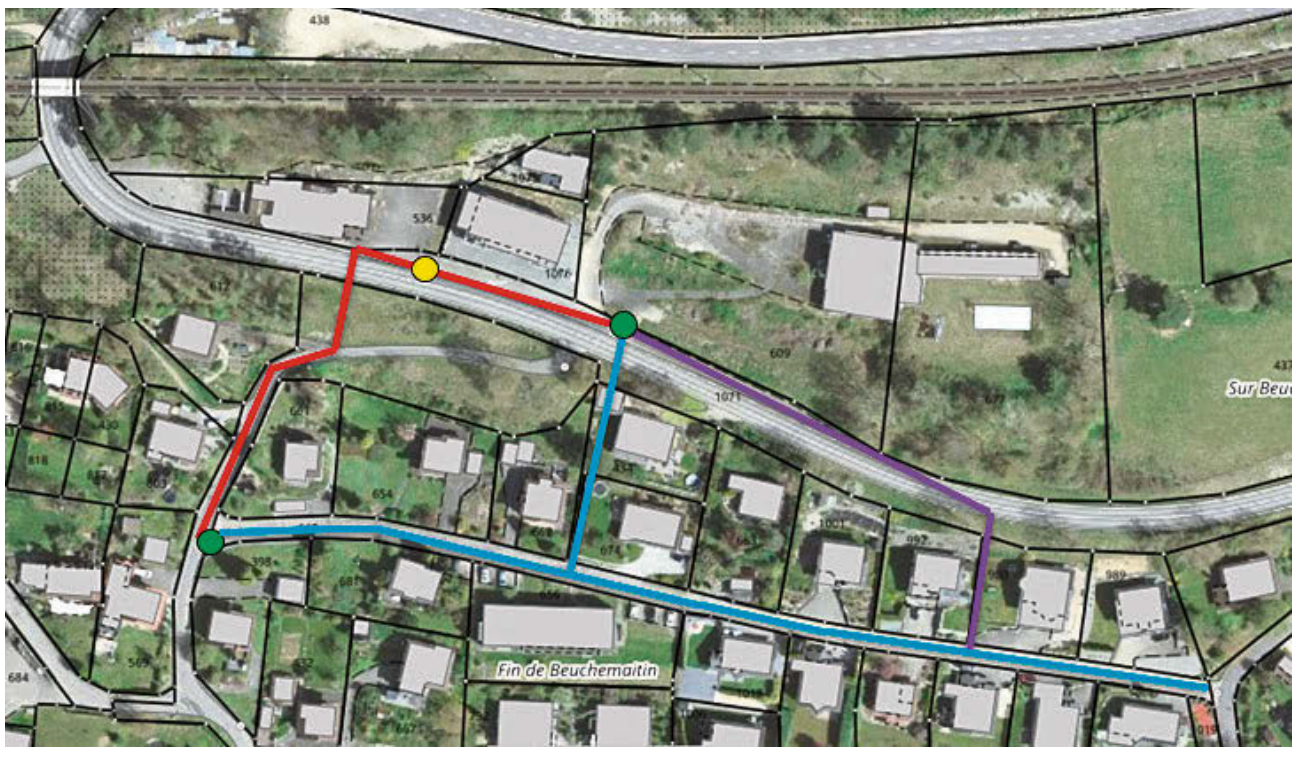

Pour améliorer le réseau d'eau et poser une nouvelle borne hydrante dans le quartier dit du Relais, le Conseil municipal a opté pour la variante rouge, qui a également convaincu le Législatif lundi soir

« Merci à vous ! »

Après s'être arrêtée sur la planification financière, Chantal Tschannen soulignait que Sonceboz-Sombeval bénéficie d'un très bon tissu fiscal, en ajoutant les remerciements adressés par le Conseil municipal aux contribuables.

Et la vice-maire de conclure que grâce aux prélèvements susmentionnés, le résultat négatif du budget 2025 est tout à fait acceptable.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée a approuvé un budget basé sur une quotité et des taxes inchangées, à savoir notamment : 1.72 pour les impôts, 1.1 pour mille de taxe immobilière, 1.80 par m³ d'eau consommée et 2.15 pour l'épuration, une taxe de déchets de 210 francs par ménage et 6.5 % de l'impôt cantonal (mais au maximum 450 francs) de taxe d'exemption du service de défense.

Un nouveau bus absolument indispensable

C'est encore à Chantal Tschannen qu'il appartenait de proposer ensuite un crédit d'engagement de 125 000 francs pour l'achat d'un bus de transport d'élèves par l'École secondaire du Bas-Vallon.

La vice-maire précisait que le bus utilisé précédemment a induit quelque 10 000 francs de frais de réparation durant le premier semestre, et qu'il a fallu louer un engin juste avant la fin de l'année scolaire. Et de souligner qu'un délai d'attente de six mois est annoncé pour un nouveau bus, l'ESBV devant attendre l'approbation des quatre communes concernées avant de pouvoir lancer sa commande.

L'Assemblée a approuvé unanimement l'achat d'un véhicule qui répondra aux normes de sécurité actuelles pour des passagers de 4 à 18 ans et qui devrait coûter environ 38 000 francs à notre commune.

Sécurité de l'alimentation en eau

Livia Chevalier présentait l'objet suivant, à savoir un crédit d'engagement de 200 000 francs pour l'amélioration du réseau d'eau et la pose d'une nouvelle borne hydrante dans le secteur *Relais*.

L'expansion de ce quartier, en termes d'habitation, a conduit les autorités à se pencher sur sa capacité d'alimentation en eau et de lutte contre les incendies, précisait l'élue en détaillant les divers postes du chantier prévu.

Elle a convaincu les ayants droit, qui ont approuvé unanimement ce crédit de 200 000 francs, comprenant notamment une réserve, pour les divers et imprévus, de près de 37 000 francs.

Bonne surprise

Présenté par le conseiller municipal Daniel Stanojevic, l'arrêté de compte relatif à la réfection de la rue Pourpoint réserve une belle surprise : la facture finale s'élève à 611 683 francs, tandis que l'Assemblée du 9 décembre 2019 avait libéré pour cet objet un crédit de 900 000 francs. ■ CM

Pour rendre plus attractif le travail à l'Exécutif

Le Législatif a approuvé deux nouveaux règlements et en a abrogé un troisième

Sur présentation de Claude-Alain Wüthrich, maire, l'Assemblée a approuvé comme un seul homme l'abrogation du règlement concernant le financement spécial relatif à l'entretien et au remplacement des véhicules et du matériel des Sapeurs-Pompiers la Suze. Un FS qui avait été créé à la fusion des corps de Sonceboz et Corgémont. Le fonds étant vide depuis 2018, le règlement y relatif n'avait plus lieu d'être.

Trop éloigné du droit supérieur

Autre document présenté par le maire, la nouvelle version du Règlement sur le statut du personnel et les traitements était approuvée unanimement elle aussi. Claude-Alain Wüthrich rappelait que l'ancien texte avait été édicté en 2015 et calqué sur les pratiques cantonales. Aujourd'hui, il est très éloigné du droit cantonal, dont les ordonnances ont subi de nombreuses modifications durant la décennie écoulée. La nouvelle réglementation communale évite tout danger du même type, soulignait le maire en précisant que chaque modification décidée par l'État de Berne y sera automatiquement appliquée.

Dans la moyenne de nos voisins

Parmi les principales modifications, Claude-Alain Wüthrich citait notamment l'égalité de traitement entre le personnel de la crèche et celui de l'EJC. Pour le personnel communal, les séances seront désormais considérées comme du temps de travail, ce qui supprime les jetons de présence. Les traitements pour le travail des commissions ont également été revalorisés. Quant aux indemnités annuelles de l'Exécutif, elles passent de 6000 à 12 000 francs pour la mairie, de 1500 à 4000 pour la vice-mairie et de 750 à 2500 francs pour le Conseil municipal. « À une année des élections municipales, il convenait de rendre plus attractif le travail au sein de l'Exécutif, soulignait le maire, non sans ajouter que les nouveaux tarifs ont été basés sur la moyenne appliquée par les communes régionales d'importance comparable. Une seule question lui a été adressée, qui lui permettait de préciser le coût total de la revalorisation, à savoir quelque 25 000 francs annuels. « Cette augmentation ayant été calculée sur l'année 2024, qui fut extrêmement chargée, on peut cependant s'attendre à un montant moins important », ajoutait-il. Approuvé unanimement par l'Assemblée et n'ayant rencontré aucune remarque de l'Oacot ni aucune opposition du personnel, ce règlement entrera en vigueur au 1er janvier prochain.

Pompiers dès 19 ans

La nouvelle version du Règlement sur les sapeurs-pompiers La Suze a été approuvée avec la même unanimité et sans la moindre question. Le maire précisait que le texte actuel est devenu vétuste et que le nouveau est basé sur un règlement type mis au point par l'AIB en 2020. Parmi les modifications notables Claude-Alain Wüthrich rappelait l'abaissement de l'âge minimum pour effectuer du service actif, à savoir de 21 à 19 ans ; non sans préciser que les habitants âgés de 19 à 21 ans ne seront cependant pas soumis à la taxe d'exemption. La limite supérieure de service et de taxation a été élevée de 50 à 52 ans ; durant la phase transitoire portant jusqu'en 2027, les habitants âgés de 50 à 52 ans ne seront pas soumis à la taxe.

Les vœux du maire et du président

Au chapitre des divers, seuls s'exprimaient le maire et le président des assemblées, qui tous deux présentaient leurs meilleurs vœux à la population, à laquelle ils souhaitaient de très belles fêtes et une excellente année 2025.

Claude-Alain Wüthrich concluait l'exercice 2024 en affirmant sa satisfaction quant au grand travail abattu par l'Exécutif et à l'avancement constaté sur les grands chantiers actuels.

Le maire adressait ses chaleureux remerciements à ses collègues du Conseil – *une équipe heureusement très soudée* –, aux membres de la commission du PAL et aux spécialistes qui ont œuvré d'arrache-pied sur ce dossier, au personnel municipal dans son ensemble, aux divers commissionnaires et autres personnes engagées pour le village, ainsi bien sûr qu'au corps des sapeurs-pompiers *in globo*. ■ CM

Le nouveau PAL approuvé sans amendement

Introduits par le maire, Claude-Alain Wüthrich, l'urbaniste municipal Daniel Croptier et ses collègues Christophe Cueni et Alain Perrenoud présentaient le contenu du nouveau Plan d'aménagement local (PAL) soumis à l'Assemblée.

Les quatre volets de ce PAL ont été avalisés unanimement et sans le moindre amendement.

Inévitable

Les spécialistes soulignaient que de grands chambardements ont marqué ce domaine depuis l'entrée en vigueur du PAL local en 2008, citant notamment l'entrée en vigueur de la LAT (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire) révisée en 2012, ainsi que celle de la LC (Loi cantonale sur les constructions) en 2016.

Une révision était donc inévitable, pour ce document qui comprend quatre volets indissociables, à savoir le Plan des zones d'affectation du sol et de construction (PZ), le Plan de périmètres de protection de la nature et du paysage (PPP), le Plan de zones de dangers naturels (PZD) et le Règlement de l'affectation du sol et de constructions (RAC).

Patience…

Avec les orateurs, on rappellera que si la révision a été engagée en 2018, une grande patience a été exigée des autorités communales, lesquelles ont notamment dû attendre plus de deux ans pour recevoir une réponse de l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire) à la suite de son examen préalable. Quant aux objectifs centraux du nouveau PAL, on mentionnera surtout la mise en conformité avec le droit supérieur, l'intégration des nouveaux inventaires et des nouvelles zones de dangers naturels, ainsi que l'examen des possibilités de densification dans la zone constructible. Or la réponse de l'Oacot à ce dernier sujet fut très décevante, aucun développement substantiel n'étant possible pour une commune pourtant classée, par le Canton, Centre de niveau 4.

L'Assemblée prenait connaissance, détails visuels à l'appui, des modifications enregistrées dans le nouveau plan.

D'importance locale

Il était souligné ensuite que le PPP ne règle que les objets d'importance locale, par exemple les surfaces vertes riches en espèces vivantes, les arbres isolés de grande valeur, les allées d'arbres ou encore les éléments géologiques précieux.

Toutes les richesses biologiques ou géologiques protégées par le droit supérieur sont confiées par ce dernier aux bons soins et à la protection des autorités communales.

Certains dangers vont diminuer

Le PZD recense pour sa part le degré de dangers naturels sur l'ensemble du territoire communal. À souligner que Sonceboz-Sombeval ne compte aucune zone rouge, à l'exception du tracé exact de la Suze.

Les spécialistes ajoutent que les zones de dangers d'inondation vont être réduites prochainement, grâce aux travaux de revitalisation en cours sur la rivière.

Le RAC, enfin, précise différentes normes en vigueur dans la construction et selon les zones. Hauteur de immeubles, distances à la limite, indices d'occupation du sol, pente de toit, protection des monuments dignes de conservation, etc., figurent dans ce règlement.

Les bouchées doubles

Avant l'approbation unanime des quatre plans formant le PAL, le maire soulignait que ce document a induit un travail considérable pour la Municipalité et pour les spécialistes mandatés. « Après avoir dû attendre longuement sur certaines autorités, nous avons mis les bouchées doubles cette année, avec un résultat très satisfaisant. Nombre des autres communes concernées n'ont de loin pas atteint le même stade », se réjouissait-il en précisant que le nouveau PAL entrera en vigueur dès que l'Oacot l'aura approuvé. ■ CM

LA COURONNE GRAND CHASSERAL

1er anniversaire et animations spéciales à La Couronne

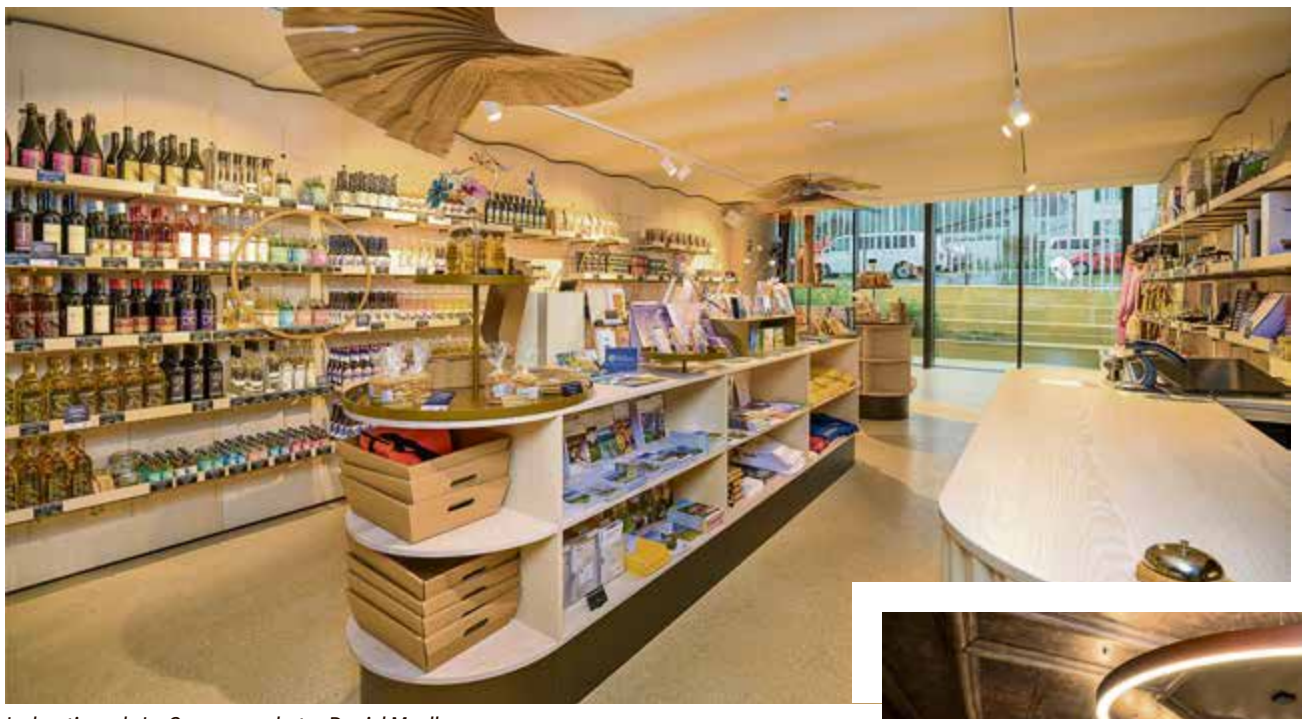

La boutique de La Couronne, photo : Daniel Mueller

Horaires de fin d'année

La boutique et le café seront ouverts de façon prolongée du lundi au vendredi jusqu'à 18 h 30 du 2 au 23 décembre.
De plus, ils seront aussi ouverts en fin d'année :

- Mardi 24 décembre : 9 h-12 h
- Mercredi 25 et jeudi 26 décembre : fermé
- Vendredi 27 et samedi 28 décembre : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h
- Dimanche 29 décembre : 13 h 30-17 h
- lundi 30 décembre : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h
- Mardi 31 décembre : 9 h-12 h
- Mercredi 1er et jeudi 2 janvier : fermé
- Vendredi 3 et samedi 4 janvier : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h

La boutique et le café de La Couronne à Sonceboz ont fêté leur première année d'existence le 2 décembre. Diverses animations aux couleurs des fêtes de fin d'année sont aussi prévues en décembre.

Offrir la région avec fierté !

Les produits de La Couronne valorisent le terroir, les saveurs, le savoir-faire industriel et artisanal, ainsi que l'authenticité et les valeurs culturelles, musicales et littéraires du Grand Chasseral. Que ce soit pour la famille, les amis, les collaborateurs ou pour se faire plaisir, la boutique offre une riche diversité régionale. Les traditionnels et bien appréciés paniers du terroir ou les nouveaux coffrets cadeaux sont autant de possibilités de rassembler ces produits et d'offrir le Grand Chasseral. Le café, dans son cadre historique exceptionnel, devient petit à petit un lieu de plus en plus fréquenté pour les habitants de la région qui s'y sentent bien et surprend aussi toujours les nouveaux visiteurs. La Couronne poursuit donc son développement en étant un lieu très chaleureux où une excellente hospitalité est de rigueur. La région Grand Chasseral s'appuie sur ce centre de promotion qui fait rayonner l'ensemble des acteurs qu'ils soient industriels, artisanaux, associatifs, culturels ou sportifs.

Animations de fin d'année

Un programme riche en activités et découvertes a été mis sur pied pour tout le mois de décembre.

Le café de La Couronne, photo : Daniel Mueller

Des moments de partage autour de la région Grand Chasseral et de ses valeurs authentiques à vivre dans un magnifique cadre : découverte de nouveaux objets Grand Chasseral et des nouveaux coffrets cadeaux, mise en avant de bijoux, d'œuvres d'art, vente de biscuits de Noël, fenêtres de l'Avent.

■ LA COURONNE GRAND CHASSERAL

CARITAS JURA

Bénévoles recherchés

COMM9 Bienne est en recherche active de bénévoles ! Caritas Jura et COMM9 ont en effet besoin de monde pour garantir le fonctionnement du magasin de deuxième main de la cité seelandaise.

Le bénévolat, c'est donner beaucoup et recevoir énormément.
Donner de son temps tout en réalisant une activité gratifiante, c'est cela que permet le bénévolat.
Collaborer bénévolement au sein des magasins COMM9 de Caritas Jura est une opportunité :
une activité valorisante et socialisante avec des échanges avec des collègues, des clients au sein d'une institution sociale qui accorde une grande importance au bénévolat. Une sortie annuelle est organisée en signe de reconnaissance.
L'activité se déroule à un rythme à définir avec le bénévole. Le magasin COMM9 de Bienne se trouve en vieille ville.
Intéressé ? Merci d'adresser un courriel à dac@caritas-jura.ch. ■ FS

CORGÉMONT
AVIS COMMUNAUX

Fermeture de la route de Sur le Crêt pour le Marché de Noël

Le Conseil municipal a décidé de fermer un tronçon de la route de Sur le Crêt afin de garantir la sécurité des visiteurs du Marché de Noël organisé à la Résidence Les Bouleaux, en collaboration avec quelques artisans du village. Cette fermeture sera effective le 7 décembre, de 10 h à 15 h.

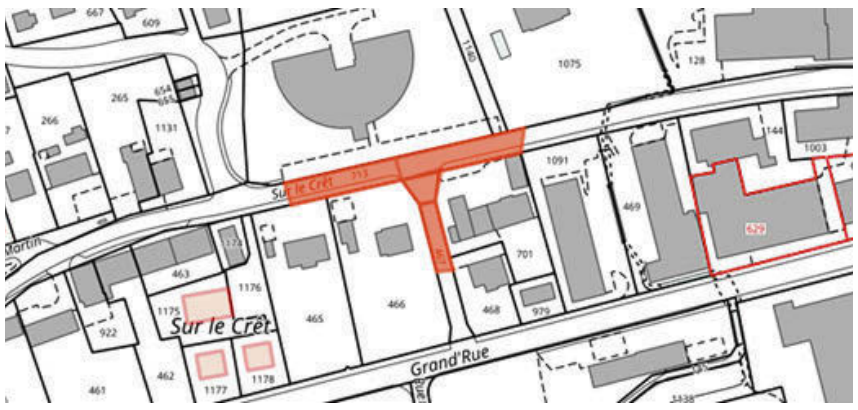

Zone fermée à la circulation

Accès et circulation

Les résidents pourront accéder à leur domicile en voiture, mais le tronçon situé devant les places de parc du Home sera fermé à la circulation.

Il est donc essentiel de choisir l'accès approprié en fonction de votre destination.

Stationnement

Les visiteurs sont priés de respecter les zones de stationnement désignées, situées sur les parkings des entreprises Assut et Straumann, comme indiqué par les organisateurs.

Le Conseil communal remercie chacun pour sa compréhension et sa collaboration et vous souhaite une agréable visite au Marché de Noël ! ■ CM/IAQA

Audit externe de la Fondation Grosjean

Le Conseil municipal de Corgémont a été sollicité par le Ministère public du Jura bernois-Seeland, basé à Moutier, afin de transmettre le rapport de l'audit externe relatif à la Fondation Grosjean.

Dans son courrier, le Ministère public évoque des soupçons d'irrégularités, voire d'infractions pénalement répréhensibles, qui pourraient avoir été commises dans la gestion de ce chantier.

Le Conseil municipal a répondu à cette demande et réaffirme sa disponibilité pour collaborer avec le Ministère public dans le cadre de cette enquête. ■ CM/IAQA

Fermeture du bureau municipal

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le bureau municipal sera fermé du 19 décembre à 17 h au 3 janvier 2025. Le bureau rouvrira le lundi 6 janvier 2025. ■ CM/IAQA

Fondation Grosjean

Les travaux avancent selon le calendrier

Les travaux de la Fondation Grosjean avancent conformément au planning. La peinture de la façade est désormais terminée, profitant d'une météo particulièrement favorable. Les derniers travaux nécessitant l'échafaudage sont en cours, notamment l'ajustement des gonds de volets.

Ces ajustements, réalisés rapidement, ont permis d'optimiser l'utilisation de l'échafaudage encore en place, garantissant une pose précise et sécurisée. Une fois les gonds ajustés, les volets pourront être posés depuis l'intérieur.

Le Conseil tient à rassurer la population : les anciens volets, actuellement bleus, seront bien repeints dans une teinte harmonisée à celle de la maison. Grâce à une organisation efficace, l'échafaudage sera retiré avant la fin de l'année. ■ CM/IAQA

Délai rédactionnel

Mercredi 9 h *fac@bechtel-imprimerie.ch*

SONCEBOZ-SOMBEVAL ET COURTELARY
AVIS COMMUNAUX

Les Conseils municipaux s'engagent pour leurs bureaux de Poste

42 communes romandes s'allient contre la fermeture de leur bureau de poste, et parmi elles Courtelary et Sonceboz-Sombeval

#touchepasamaposte, Chantal Tschannen et Claude-Alain Wüthrich, devant le bureau de Poste à Sonceboz-Sombeval

#touchepasamaposte, Benjamin Rindlisbacher et Natacha Tajes devant la Poste de Courtelary

Les Conseils municipaux de Sonceboz-Sombeval et Courtelary unissent leurs forces pour défendre le maintien de leurs bureaux de poste. Encadrés par les représentants des 40 autres communes romandes concernées, leurs élus entendent tout mettre en œuvre pour empêcher ces fermetures.

Mardi de la semaine dernière, Chantal Tschannen et Claude-Alain Wüthrich, vice-maire et maire de Sonceboz-Sombeval, ainsi que Benjamin Rindlisbacher et Natacha Tajes, maire et secrétaire municipale de Courtelary, ont déposé dans leurs communes respectives un courrier adressé aux élus du Conseil des États, conformément à la décision de l'Alliance romande.

Au sein de l'Alliance

Rappelons qu'à l'annonce de la fermeture de 170 bureaux de poste en Suisse, 42 communes romandes se sont alliées pour lutter contre la désertion de ce service.

Le communiqué de cette Alliance a été publié in extenso dans ces colonnes, le 29 novembre dernier. Il soulignait les efforts que fournissent les communes dans le développement de leur territoire pour maintenir les services, l'activité et la vie sociale, alors que La Poste marche à reculons et s'éloigne toujours plus de la mission que les citoyens attendent d'elle.

Les bureaux de Poste sont des piliers essentiels d'une commune vivante, comme les commerces, les crèches ou les restaurants. Leur disparition est un non-sens politique et social.

Un courrier concerté a donc été transmis aux élus romands de la Haute Chambre, depuis les 42 bureaux de poste des communes participantes. ■ CM

COMMUNE BOURGEOISE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Vente de sapins de Noël

La vente de sapins de Noël aura lieu le samedi 7 décembre, de 10 h à 11 h au hangar à Sombeval. ■ SD

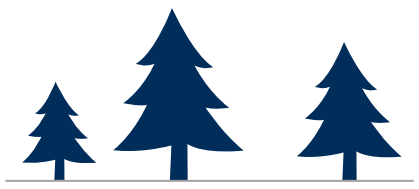

PAROISSE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Noël ensemble

Le conseil de paroisse de Sonceboz-Sombeval vous convie au Noël ensemble ainsi qu'à sa traditionnelle fenêtre de l'Avent le 24 décembre dès 18 h à la salle de paroisse

Que vous soyez seul(e) ou accompagné(e) de vos familles, venez passer un moment chaleureux avec nous !

Nous profiterons de cet instant pour partager un apéritif (sans réservation) qui sera suivi d'un menu de fête. Joignez-vous à nous pour cette belle soirée conviviale. Si vous le désirez, vous pouvez également prendre part au culte de la veillée de Noël à 23 h 30.

Pour faciliter le déplacement, un service de bus sera mis à disposition.

Nous vous serions reconnaissants de faire vos réservations pour le repas et les transports, jusqu'au 18 décembre auprès de Bernard Messerli, téléphone : 079 572 93 65. Au plaisir de vous voir nombreux !

■ LE CONSEIL DE PAROISSE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

BRASS BAND CORGÉMONT

Sérénade de l'Avent

Le Brass Band Corgémont, dans sa formation réduite actuelle, vous invite à partager un moment musical, le samedi 14 décembre, à 20 h, au Temple de Corgémont. Sous la direction de Joël Racine, les auditeurs voyageront dans le temps, passant de la Renaissance (Orfeo de Monteverdi) au baroque (Concerto Grosso de Händel), puis à la période romantique (Marche des Rois de Bizet), pour arriver aux années 40 et ses big bands (The Essentiel Glenn Miller), le tout agrémenté de mélodies de Noël traditionnelles. Entrée libre, collecte, thé et vin chaud à la sortie. ■ CE

UNION DES COMMERÇANTS CORGÉMONT

Résultats du concours de dessins

À l'occasion du l'Exposition de Noël de l'UCAC, le bureau aic architecture et immoConcept sàrl de Corgémont a organisé un concours de dessins pour les enfants qui a connu un grand succès. Voici les gagnants :

Catégorie d'âge jusqu'à 6 ans : 1er rang, Cloé, 1 bon cadeau Sikypark à Crémines, valeur 100 francs (entrée, shop, restaurant, etc.) ; 2e rang, Estelle, 1 mallette de dessin/peinture de 79 pièces ; 3e rang, Alizea, 1 boîte de feutres de 50 pièces Faber Castell.

Catégorie d'âge de 7 à 10 ans : 1er rang, Daiana, 1 bon cadeau Sikypark à Crémines, valeur 100 francs (entrée, shop, restaurant, etc.), 2e rang, Félix, 1 mallette de dessin/peinture de 79 pièces ; 3e rang, Yanis, 1 boîte de feutres de 50 pièces Faber Castell.

Nous remercions tous les enfants ayant participé à ce concours avec de magnifiques dessins. Les prix seront remis personnellement.

D'ores et déjà nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. ■ WH

Réclame

FROMAGERIE
CORTÉBERT · VILLERET

Famille Wenger
Les Ruaux 4, 2607 Cortébert
Téléphone 032 489 17 83
Mobile 079 616 99 84
wenger.hansueli@bluewin.ch

Heures d'ouverture pendant les fêtes de fin d'année

	Cortébert	Villeret
23 décembre	8 h-12 h / 13 h-18 h	8 h-12 h / 13 h-18 h
24 décembre	8 h-12 h / 13 h-16 h	8 h-12 h / 13 h-16 h
25 décembre	Fermé	Fermé
26 décembre	9 h-11 h	9 h-11 h
27 décembre	8 h-12 h / 13 h-18 h	8 h-12 h / 13 h-18 h
28 décembre	8 h-12 h / 13 h-18 h	8 h-12 h / 13 h-18 h
29 décembre	Fermé	Fermé
30 décembre	8 h-12 h / 13 h-18 h	8 h-12 h / 13 h-18 h
31 décembre	8 h-15 h	8 h-15 h
1er janvier	BONNE ANNÉE 2025	
2 janvier	Fermé	Fermé
3 janvier	Fermé	8 h-12 h / 15 h 30-18 h 30
4 janvier	8 h-12 h / 16 h 30-18 h 30	8 h-12 h / 15 h 30-18 h 30

Nous prenons d'ores et déjà vos commandes avec grand plaisir.

Merci pour votre fidélité.
Toute l'équipe de la fromagerie vous adresse ses meilleurs vœux.

COURTELARY
AVIS COMMUNAUX

Un atelier gourmand offert à tous les enfants

Magie de Noël : le vernissage ouvre un mois de convivialité villageoise

Mercredi prochain 11 décembre, c'est aux enfants que s'adresse prioritairement la Magie de Noël, puisque leur sont proposés deux ateliers de décoration de biscômes animés par Marie-Chantal Debrot et Jean-François Leuenberger.

La première session débutera à 15 h, la seconde à 16 h, à la salle communale.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour ces ateliers, mais on veillera à se présenter sur place dix minutes avant le début de l'activité.

Un gobelet et c'est tout !

Les enfants de tous âges sont invités à venir décorer un biscôme qu'ils pourront ensuite déguster ou offrir.

Cet atelier est gratuit. Il convient de le souligner : les biscômes, qui seront de fabrication artisanale, ainsi que le matériel de décoration, sont en effet offerts gracieusement par Jean-François Leuenberger, lequel donnera de surcroît son temps.

Par avance, les autorités remercient chaleureusement le patron de la boulangerie locale pour cette belle générosité.

Les enfants sont invités à prendre avec eux un gobelet, dans lequel ils se verront servir un sirop.

Les œuvres d'Amides Basso ont attiré et épaté mardi soir un nombreux public, et parmi eux des enfants évidemment rayonnants

Tous admiratifs

Mardi soir, une jolie foule de curieuses et curieux de tous âges avaient rallié l'esplanade du Centre communal pour y vivre un vernissage particulièrement chaleureux. Personne ne cachait son admiration face au travail d'Amides Basso, enfin révélé. L'artiste avait convié, pour le volet musical, ses amis de l'ensemble Los Parranderos.

« C'est ensemble que la Magie de Noël prendra tout son sens », déclarait notamment Fabienne Veya, présidente de la commission communale des activités culturelles, en invitant la population à prendre part aux activités proposées durant le mois de décembre autour des œuvres signées Amides Basso.

Ce dernier, très souriant (comme à son habitude), se réjouissait de voir des enfants rayonnants dans sa hotte ou sur son renne : « Voilà ma plus belle récompense pour ces neuf mois de travail ! »

Une parfaite réussite donc que cette création originale à découvrir absolument ! ■ CM

Au Centre communal

- Mercredi 11 décembre, 15 h et 16 h, ateliers de décoration de biscôme pour les enfants. Venir un quart d'heure plus tôt.
- Mercredi 18 décembre, de 15 h 30 à 16 h 30, contes pour les enfants.
- Jeudi 19 décembre, 18 h, chants par trois classes de l'école primaire et inauguration de la fenêtre de l'Avent de l'école enfantine.
- Mardi 24 décembre, 17 h, inauguration de la fenêtre de l'Avent décorée par la Municipalité et la crèche Les Moussaillons. ■ CM

Commissions ouvertes aux citoyen(ne)s

La Municipalité rappelle que des places disponibles sont offertes aux ayants droit intéressés, au sein de sept commissions communales et pour la législature 2025-2028.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer par courrier écrit à l'administration ou par courriel à la secrétaire municipale Natacha Tajes (tajes.admin@courtelary.ch), ceci jusqu'au 16 décembre prochain.

Seule condition à une potentielle nomination : posséder le droit de vote.

Les organes concernés : Commission de la bibliothèque ; Commission des manifestations culturelles ; Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Bas-Vallon de Saint-Imier (SEBV) ; Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES) ; Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Centre-Vallon ; Syndicat scolaire Cormoret-Villeret-Courtelary ; Syndicat d'alimentation en eau potable Courtelary-Cormoret.

■ CM

Récolte du PET : dans les commerces

En mai dernier, la Municipalité avait lancé un essai de collecte du PET à l'ÉcoPoint de la Fleur de Lys. Un essai à bien plaire, étant entendu qu'il n'appartient pas aux collectivités publiques de proposer une filière de recyclage du PET ; ce matériau doit légalement être repris par les commerces qui proposent de tels contenants dans leur assortiment.

Or après quelques mois, l'expérience municipale a permis de tirer des enseignements plutôt décevants : le conteneur ad hoc contient très régulièrement des matériaux qui n'ont rien à voir avec le PET (polytéréphtalate d'éthylène), qu'il s'agisse de bouteilles de lessive liquide, de contenants plastiques ou encore de déchets ménagers divers.

De surcroît, malgré les nombreuses et régulières vidanges organisées par la commune, quantité de bouteilles surnuméraires jonchent souvent les conteneurs et les alentours de l'ÉcoPoint.

Aussi la Municipalité a-t-elle décidé de mettre un terme à cet essai, à la fin du mois de novembre.

Depuis lundi, la population est donc invitée à déposer les bouteilles de PET dans les commerces locaux (Denner, Landi, Volg), qui ont l'obligation de mettre à disposition des conteneurs ad hoc. Une opération finalement plus simple encore que de devoir rallier l'ÉcoPoint.

■ CM

Délégations

Le vice-maire, Hubert Droz, a représenté les autorités à l'assemblée des délégués des Sapeurs-Pompiers Centre-Vallon, le 4 décembre dans notre localité. Le conseiller municipal Roberto Previtali participera pour sa part à l'assemblée des délégués du SEAUCC (Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret), le 11 décembre à Courtelary également. ■ CM

BOURGEOISIE DE COURTELARY

Vente de sapins de Noël

Samedi 14 décembre à la Maison de la Forêt

La Bourgeoisie de Courtelary a le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle vente de sapins de Noël, samedi 14 décembre de 9h à 11h. Vous pourrez choisir votre sapin à la Maison de la Forêt, Promenade de la Suze 27 à Courtelary. Les sapins sont issus des forêts locales et sont préparés par les gardes forestiers du triage Centre Vallon.

Le Conseil de Bourgeoisie sera présent pour vous accueillir et se réjouit de pouvoir vous offrir le vin chaud et une petite douceur tout en partageant ce moment dans une ambiance conviviale. ■ JPS

LA FANFARE COURTELARY/VILLERET

Concerts de Noël

En cette période de l'Avent très animée culturellement, ne manquez pas les deux traditionnels concerts de Noël de La FanFare.

L'un aura lieu à l'église de Villeret, le jeudi 12 décembre et l'autre, à l'église de Courtelary, le mardi 17 décembre. Les deux concerts débutent à 20 h et sont suivis d'une petite agape à laquelle vous êtes cordialement invités.

La FanFare, animée par des musiciens amateurs de Courtelary, Villeret et environs, soigne encore et toujours son souffle pour vous proposer un programme varié et adapté, composé de pièces originales, classiques, traditionnelles et folkloriques.

Par envie, par curiosité, par solidarité et surtout par plaisir, n'hésitez pas à venir nous écouter à l'occasion de nos deux concerts de Noël festifs et joyeux.

Les musiciens de la FanFare se réjouissent de partager leur art musical avec vous. ■ RK

LA PLUME

Cultiver l'espérance ?

Comment allez-vous dans ce temps de l'Avent 2024 ?

Les réponses à cette question seront personnelles et elles dépendent de beaucoup de facteurs. Sans parler de nos situations personnelles, chacun et chacune, nous sommes sans doute inquiets et touchés par les événements du monde dans lequel nous vivons. Il y a les guerres, les enjeux climatiques et sociaux. Chaque personne vit cela à sa manière : s'y intéresser à fond ou à l'inverse, ne plus écouter les nouvelles avec bien entendu toutes les nuances possibles entre les 2 extrêmes. Des sentiments d'urgence ou d'impuissance peuvent nous habiter. Quels espoirs de paix, de justice, d'avenir ?

La philosophie distingue l'espoir et l'espérance. L'espoir est à vue humaine alors que l'espérance est quelque chose de plus large, une confiance en l'avenir qui s'inscrit dans un horizon plus long, au-delà des difficultés actuelles. Même quand il n'y a plus d'espoir à vue humaine, il peut y avoir de l'espérance qui peut donner de la paix intérieure.

Et si l'espérance était une graine dont nous ne connaissons pas l'espèce, comment la cultiver ? Comment créer les conditions favorables pour qu'elle puisse germer un jour dans nos vies et dans le monde ? Je ne peux qu'imaginer ce qu'il lui faut, sachant qu'elle sera de toute manière une surprise et un cadeau !

J'aimerais, chaque jour, chercher à reconnaître les signes de bienveillance qui me sont offerts et m'en réjouir. Je pourrais prendre le temps pour me féliciter de ce j'ai accompli dans la journée. Même si cela me semble peu, c'est mieux que rien et je peux m'en réjouir. Dans les situations fermées, j'aimerais retenir la critique facile et accueillir l'ouverture si elle se présente.

Chaque jour, je peux faire ma part, et laisser aller ce qui me dépasse. Si c'est trop lourd, je peux le confier à quelqu'un de confiance ou même à Dieu dans la prière. Quels sont vos trucs à vous pour cultiver l'espérance ?

■ PATRICK SCHLÜTER, PASTEUR

L'avez-vous lue ?

La *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, c'est chaque vendredi

CORMORET
AVIS COMMUNAUX

Les Illettes : pas de passage jaune en vue

Les conseillers municipaux Michel Abplanalp et Luc Ummel ont rencontré récemment un délégué du Bureau de prévention des accidents (BPA), pour entendre son analyse quant à la sécurité des piétons dans le quartier des Illettes (extrême Est du village).

Rappelons que des habitants avaient interpelé les autorités à ce sujet (voir une précédente édition de ces avis communaux).

Le BPA estime que la traversée de la chaussée est possible dans des conditions de sécurité suffisante à la hauteur de la haie proche de l'immeuble locatif bleu, ainsi qu'à la hauteur du parc de stationnement de la maison Mathez. En ces deux endroits, la visibilité est jugée suffisante aux yeux des spécialistes.

Le bureau de prévention estime que le nombre d'usagers est insuffisant pour pouvoir envisager un potentiel passage de sécurité jaune. Et d'ajouter que les immeubles sont trop rares dans ce secteur pour qu'il se justifie de créer un trottoir au nord de la route. ■ CM

De nouveaux panneaux

Le Conseil municipal a validé le changement des panneaux d'entrée annonçant notre appartenance au Parc régional Chasseral.

Un changement que ce dernier effectuera à ses frais et qui se justifie par l'ajout d'un sigle commun aux parcs nationaux. ■ CM

Vieille-Route, la suite

Au début de l'année prochaine, une étude sera menée par le bureau ATB sur la portion ouest de la Vieille-Route.

Elle permettra de définir les travaux nécessaires sur et sous cette rue pour la remettre en état. ■ CM

Éclairée en LED

L'éclairage LED a enfin été installé dans la salle polyvalente. Rappelons qu'il a été financé par le fonds spécial destiné aux économies d'énergies et alimenté par des redevances de La Goule. ■ CM

Place de basket : sécurité augmentée

Les autorités ont décidé d'améliorer la barrière qui borde le terrain de basketball et inclura nouvellement la place de pétanque dans le périmètre entouré de treillis. L'objectif de ces travaux consiste à améliorer la sécurité des passants et des véhicules autour de cette place de jeu ; les ballons et les boules sortent en effet assez fréquemment du périmètre, les premiers atterrissant parfois jusque sur la terrasse de L'Annexe. La nouvelle barrière sera posée dans le courant de 2025. La Municipalité a demandé des offres et elle attend désormais une réponse du Fonds cantonal du sport, quant à un espéré subventionnement. Ce chantier fera l'objet d'une demande de permis de construire. ■ CM

Lutte contre les odeurs

Le Conseil municipal a décidé récemment que dès l'année prochaine, les conteneurs semi-enterrés de l'Éco-Point, qui reçoivent les sacs officiels de déchets ménagers, seront vidangés chaque semaine durant la belle saison.

Cette augmentation de la fréquence des vidanges répond à une demande du voisinage, qui subit de fortes nuisances olfactives lorsque la température monte. ■ CM

AMACC

Marché de Noël de Cormoret

Une édition spéciale sur deux jours !

Le traditionnel Marché de Noël de Cormoret se tiendra cette année dans une ambiance féerique les samedi 14 et dimanche 15 décembre à la halle polyvalente. Pour la première fois, cet événement incontournable aura lieu sur deux jours, permettant aux visiteurs de profiter encore plus des festivités.

Le marché accueillera de nombreux artisans régionaux qui présenteront une grande variété de produits et créations artisanales. Une occasion parfaite pour dénicher des cadeaux uniques et faits main, tout en soutenant l'artisanat de la région.

Moment magique pour les enfants

Le père Noël fera une apparition spéciale le samedi à 16 h, pour le plus grand bonheur des enfants jusqu'à 12 ans. Il distribuera des sachets surprises, ajoutant une touche de magie à cette journée.

Animations et convivialité

Les enfants ne seront pas en reste avec plusieurs animations prévues tout au long du week-end. Le dimanche après-midi, l'ambiance sera rythmée par une animation musicale en direct, assurée par l'EMJB (École de Musique du Jura Bernois), pour le plaisir de tous les âges.

Sur place, les visiteurs pourront également se régaler avec de la restauration, des boissons et pâtisseries qui seront disponibles durant tout l'événement. Une belle manière de se réchauffer et de prolonger l'expérience du marché. L'entrée est libre. ■ AMACC

Samedi 14 et dimanche 15 décembre
Halle polyvalente de Cormoret
de 11 h à 17 h le samedi
et de 10 h à 16 h le dimanche
Venez nombreux et partagez l'esprit de Noël à Cormoret ! www.amacc.ch

Adieux

AVIS MORTUAIRE

U loufisch übre Grat gäg d'Flueh,
so gniess du da di stilli Rueh.

Le Jodlerklub La Ferrière a la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Fritz Mischler

Membre du Jodlerklub durant plus de 60 ans et Membre d'honneur

Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

Jodlerklub La Ferrière

AVIS MORTUAIRE

Il faut vivre dans la joie,
il faut vivre dans l'amour.
D'ailleurs c'est une seule
et même chose.

Son épouse : Elsbeth Rothenbühler-Schüpach
Ses enfants : Claudia et Rainer Toro-Rothenbühler
John et Valérie Rothenbühler
Michel et Pamela Rothenbühler
Ses petits-enfants : Mélissa et René, Sacha et Alizée, Millie et Julien, Naomi, Paul

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Bernard Rothenbühler

« dit Laby »

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami qui s'en est allé paisiblement dans sa 94e année.

Saint-Imier, le 1er décembre 2024
Rue de la Clef 43

La cérémonie d'adieu a eu lieu le mercredi 4 décembre, en la Collégiale de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

Ne vous inquiétez donc pas du lendemain :
le lendemain se souciera de lui-même.
À chaque jour suffit sa peine.
Matthieu 6:34

Un message, une parole, une présence, une fleur, un don,
toutes ces marques de sympathie et d'amitié nous ont profondément touchés lors du décès de

Albin Allimann

Nous vous exprimons notre reconnaissance,
ainsi que nos sincères remerciements.

Courtelary, décembre 2024 *La famille*

PETIT NOUVEL-AN DU FC ERGUËL DES 24 ET 25 JANVIER 2025

Cinq humoristes pour deux soirées déjantées

Nathalie Devantay, Sandrine Viglino, Yoann Provenzano, Lord Betterave et Charles Nouveau ! L'affiche 2025 du Petit Nouvel-An du FC Erguël fait la part belle à l'humour romand. Celui-ci rime avec tout… sauf avec chiant. Pour s'en convaincre, le moment est venu de prendre ses billets.

Ils seront quatre à monter sur la scène de la Salle de spectacles de Saint-Imier le vendredi 24 janvier prochain pour un spectacle sur-mesure, conçu tout spécialement pour l'occasion. Nathalie Devantay, connue pour ses spectacles en solo ou avec la fine fleur de l'humour romand, à l'affiche de la Revue vaudoise 2024 depuis octobre au côté notamment de Cuche & Barbezat, officiera en maîtresse de cérémonie. Il lui appartiendra d'animer le plateau, de créer le lien et d'assurer les transitions avec ses trois comparses.

À commencer par Sandrine Viglino qui, comme elle, est une habituée des Dicodeurs. Avec à son actif 20 ans de scène, de musique et de radio, elle en est par ailleurs à son septième one-woman-show. Autre habitué des plateaux d'humour et de la Toile où ses vidéos décalées font fureur, Yoann Provenzano complètera le quatuor avec Lord Betterave. Certainement le moins connu des humoristes à l'affiche, du moins sous nos latitudes, cet ex-prof de français fribourgeois se voue totalement à son art avec bonheur depuis un an et demi maintenant.

Quatre humoristes romands se partageront la scène le vendredi 24 janvier pour un spectacle sur-mesure : Sandrine Viglino, Nathalie Devantay, Yoann Provenzano et Lord Betterave

Le foot en vedette… comme il se doit

« Ce ne sera pas un plateau de stand-up habituel, où chacun est tour à tour seul face au public », explique Nathalie Devantay. « Nous allons interagir en duo, en trio. Grâce à Sandrine, il y aura aussi de la musique. Nous allons bien sûr parler de foot. Avec deux femmes sur scène, grandes connaisseuses de ce sport, c'est incontournable. »

Si chacun aura *son petit moment en solo*, ce plateau inédit promet *un spectacle varié, collégial et personnalisé*. En tout cas, les quatre se réjouissent beaucoup de jouer ensemble pour la première fois de leur carrière, de surcroît à Saint-Imier.

Changement de décor, ou si peu, samedi 25 janvier. La scène sera confiée à un seul homme, en l'occurrence l'humoriste *exotique et trilingue* Charles Nouveau. Celui-ci se produit régulièrement en Suisse et en France. Il participe entre autres à l'émission télévisuelle *52 minutes* depuis sa création. Il assure par ailleurs diverses chroniques pour *Couleur 3, La 1re* ou encore *France Inter*.

À Saint-Imier, Charles Nouveau proposera le meilleur de deux de ses spectacles : *Hors-jeu*, une prestation 100 % dédiée au football et à ce qui l'entoure, et *L'expression de mes sentiments distingués*, un show dans lequel il parle notamment de travail, de guerre et de pornographie. Voilà qui promet !

Billets en vente à partir du 10 décembre

Comme le veut la tradition du Petit Nouvel-An, chaque représentation sera précédée d'un repas de trois plats servi à 19 heures, lui-même précédé de l'apéro (offert) à partir de 18 heures. Concernant le spectacle proprement dit, les trois coups seront frappés à 21 heures.

Le prix est fixé les deux soirs à 90 francs tout compris. Les 130 fauteuils du balcon (spectacle uniquement) sont proposés vendredi et samedi à 40 francs la place.

Les billets seront en vente à partir du mardi 10 décembre. Pour obtenir des places, il suffit d'appeler le 076 760 86 11 ou d'envoyer un courriel avec toutes les informations utiles à prelocPTNA@fcerguel.ch. Même pas besoin de se déplacer pour faire ses cadeaux de Noël aux êtres chers… ou à soi-même. ■ BÉGÉ

Vendredi 24 janvier

Plateau d'artistes *Style Stand Up* 100 % Suisse
Maîtresse de cérémonie : Nathalie Devantay
Ses artistes : Sandrine Viglino, Yoann Provenzano et Lord Betterave

Samedi 25 janvier

One Man Show Humoriste Suisse qui monte,
Charles Nouveau avec son nouveau spectacle
et des brides du spectacle composé pour l'Euro Foot 2024

Charles Nouveau sera en vedette le samedi 25 janvier

Monnin sa
PLN SOUND
SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES
L'Orchidée
itelium EVERYBODY NEEDS AN IT HERO
imprimerie bechtel sa
Ragusa
FROMAGES SPIELHOFER SA 2610 Saint-Imier
CLIN D'OEIL COMMUNICATION VISUELLE
SERVICES TECHNIQUES SAINT-IMIER
Brasserie de la Place Saint-Imier
alto SERVICES FIDUCIAIRES
pharmacieplus du vallon dr hugo figueiredo
Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

SAINT-IMIER
AVIS COMMUNAUX

Conseil de ville

Ordre du jour de la séance du jeudi 12 décembre à 18 h

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024
3. Communications du président et du Conseil municipal
4. Rapport final de la Commission temporaire *Pour une politique communale orientée développement durable*: décision
5. Rapport final de la motion *Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers* du 11 mai 2023 (PS): décision
6. Rapport final de la motion *5000–500–5* du 20 octobre 2022 (PS): décision
7. Traitement de la motion *Piscine découverte – Règlement* du 24 octobre 2024 (PLR):
   - 7.1. Décision
   - 7.2. Transformation éventuelle en postulat
   - 7.3. Remise éventuelle à une commission
   - 7.4. Nomination éventuelle d'une commission temporaire
8. Nomination de deux membres au sein de la Commission de gestion, en remplacement de Christian Tharin et Gaëtan Aellen, démissionnaires
9. Motions, postulats et interpellations
   - 9.1. Motions
   - 9.2. Postulats
   - 9.3. Interpellations
10. Divers et imprévu
11. Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2025:
    - 11.1. Président
    - 11.2. 1er vice-président
    - 11.3. 2e vice-président
    - 11.4. Secrétaire
    - 11.5. deux scrutateurs

CM

Retour du snowbus

Liaison Saint-Imier – Les Savagnières

La desserte hivernale de la station de ski des Savagnières par les transports publics reprendra le samedi 21 décembre. Le snowbus circulera depuis et vers Saint-Imier jusqu'au dimanche 2 mars 2025 y compris, selon un horaire spécial.

Lorsque le domaine skiable est ouvert, le bus des CJ est opérationnel les mercredis, samedis, dimanches et fêtes générales, ainsi que tous les jours durant les vacances de Noël (du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025) et la semaine blanche (du 10 au 16 février 2025).

La liaison, en revanche, n'est pas opérée si seuls les petits téléskis fonctionnent (Plan-Marmet et Petit-Marmet).

Snowbus, photo: Guillaume Perret

Les tarifs

Le tarif plein est de 6 francs par course, soit 12 francs pour un aller-retour. Le demi-tarif revient à 3 respectivement 6 francs. Une taxe de base de 2 francs par trajet est perçue pour les détenteurs d'un abonnement général et autres cartes journalières CFF. L'acquisition des billets doit se faire auprès du chauffeur, l'achat en ligne n'étant pas possible.

Comme lors de l'hiver précédent, les ménages imériens se verront offrir six trajets A/R pour Les Savagnières. Chaque ménage a droit à un carnet au minimum. Le nombre de carnets est limité au nombre d'enfants mineurs de plus de six ans vivant dans le ménage au 1er mars 2025 (avant 6 ans les transports publics sont gratuits).

Les cartes sont à retirer au guichet de contrôle des habitants à partir du 9 décembre.

CM

Plus d'informations:
www.les-cj.ch/News/Ski-aux-Savagnieres
www.chasseral-snow.ch/

Dernière permanence de l'année

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa onzième et dernière permanence le 12 décembre prochain. Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14 h à 17 h dans les locaux de l'administration communale, sans rendez-vous préalable.

À nouveau, Corentin Jeanneret tire un bilan très positif de l'année écoulée. Il y a eu entre 3 et 13 personnes lors de chaque permanence. Les thèmes évoqués sont toujours variés, et permettent d'avoir le ressenti du terrain. Les amendes d'ordre figurent en bonne place des thèmes fréquents, tout comme le stationnement ou encore l'embellissement de nos rues. Il a également été question de l'entretien du cimetière, des manifestations organisées dans notre cité, sans oublier l'avancement de divers projets municipaux (Migros, piscine, etc.).

Étant donné l'accueil favorable par la population, la formule sera reconduite l'année prochaine. « Mon objectif avec cette permanence est d'être à l'écoute des préoccupations de la population et de cultiver le dialogue avec elle. Je me réjouis de poursuivre sur cette lancée en 2025 » indique le maire de Saint-Imier. CHA

Présidence du Conseil d'administration de SACEN SA

Nomination de Josika Iles, conseillère municipale

Josika Iles, conseillère municipale en charge du Département de l'équipement, a été nommée présidente du Conseil d'administration de SACEN SA le 20 novembre dernier. Elle exerçait cette fonction ad intérim depuis le 26 juin 2024.

SACEN SA, dont les actionnaires sont 10 communes du Jura bernois et du canton du Jura propriétaires de leur réseau électrique, est un acteur régional important actif dans les domaines de l'approvisionnement et la commercialisation de l'électricité ainsi que les prestations pour l'efficacité énergétique.

Le Conseil municipal lui adresse ses sincères félicitations et lui souhaite plein succès dans ces nouvelles fonctions.

CM

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images

Dépôt des Postes à Mont-Soleil au début du 20e siècle

Outre celui de Mont-Soleil, on compte de nombreux dépôts de poste dans la région au tournant du siècle. Il y a ceux de Mont-Crosin, des Pontins, de la Montagne de l'Envers de Sonvilier...

Le facteur dépositaire de la Montagne du Droit effectuait six longues tournées hebdomadaires qui le menaient à la Brigade, au Sergent, aux Eloyes, aux Combes, sur la Côte, aux Vacheries de Saint-Imier et de Sonvilier, à la Combe à la Biche, à la Juillarde, à la Coronnelle, aux Bruats, à l'Assesseur, à la Briquetterie, chez Lemrich et finalement à la Chaux-d'Abel.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Famille Louis Bueche
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Noël sur l'Esplanade

École primaire et enfantine de Saint-Imier

Le corps enseignant de l'école primaire et enfantine de Saint-Imier propose de passer quelques instants magiques en cette fin d'année.

Rendez-vous est donné à chacune et chacun le lundi 16 décembre, à 19 h, sur l'Esplanade des collèges. Les élèves entonneront quelques chants de Noël. La commission scolaire offrira du thé chaud à l'ensemble des personnes présentes.

L'école illuminera également sa fenêtre de l'Avent ce soir-là.

La tenue de cette manifestation implique que le parcage des véhicules sur l'Esplanade sera exceptionnellement interdit jusqu'à 21 h. La Municipalité remercie les personnes de leur compréhension.

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment magique! CM

Nonagénaire

Le 27 novembre, Josika Iles, conseillère municipale, et Jacques Zumwald, préposé aux impôts, se sont rendus à la rue Baptiste-Savoye 62 pour célébrer le 90e anniversaire de Jean Bachmann.

Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

CM

SAINT-IMIER

La Magie de Saint-Nicolas

Photo: freepik

Dès ce soir, La Magie de Saint-Nicolas enchantera la Salle de spectacles durant trois jours. Marché de Noël, bougies, boules de Noël, repas, vin et thé chaud, idées cadeaux et les enfants au centre de cette manifestation aux senteurs de l'Avent.

Tout sera là pour que la fête soit belle et chaleureuse. Mais pas seulement, concerts, bar, musique et ambiance, soupe aux pois le samedi matin avec le Téléthon, de multiples raisons de prendre le chemin de la Salle de spectacles. Cela commence ce vendredi à 17 h jusqu'au dimanche à 18 h.

Le programme est donc riche et varié, pour que cet Avent de Noël soit à la fois festif et convivial pour petits et grands, mais surtout pour que la Magie de Saint-Nicolas, il sera présent samedi de 11 h à 15 h, soit l'occasion d'échanger, de se ressembler autour d'un moment de partage. GD

Salle de spectacles, Saint-Imier
Ce soir à 17 h, jusqu'à dimanche à 18 h

TÉLÉTHON

Journée de mobilisation

Événement traditionnel et immuable du calendrier de la fin d'année, le Téléthon se déroulera samedi 7 décembre dans toute la Suisse, permettant d'offrir une visibilité et un soutien financier à la recherche contre les maladies génétiques, rares et neuromusculaires. Les fonds récoltés seront intégralement versés en faveur d'association actives dans ce domaine scientifique, tel que la Fondation de Recherche sur les Maladies Musculaires (FSRMM), l'Association Suisse Romande de Lutte contre les Maladies Neuromusculaires (ASRIMM), ou encore l'Associazione Malattie Genetiche Rare Svizzera Italiana (MGR). Ce geste de solidarité, d'entraide et de soutien fait naturellement écho aux valeurs des corps de sapeurs-pompiers, qui s'engageront dans la région au service de cette journée de collecte et d'échange.

Le corps de sapeur-pompier d'Erguël renouvellera naturellement son engagement pour cette belle cause en mobilisant ses membres dans les villages de Saint-Imier, Villeret et Sonvilier. Notons ici que certains changements ont été apportés à cette cuvée 2024 ! Dans la cité imérienne, c'est aux abords de la salle de spectacles (Magie du Saint-Nicolas), de 11 h à 14 h, que vous pourrez déguster la traditionnelle soupe aux pois ainsi que vous essayer aux Hot-Dogs.

Du côté de Villeret, une soupe aux pois sera également servie devant le magasin Volg entre 11 h et 13 h.

Enfin, si vous n'êtes pas adepte de ce doux mets d'hiver qu'est la soupe, c'est du côté de Sonvilier, au Pré-aux-Bœufs (Marché de Noël, Samedi à Sonvi), que vous trouverez votre bonheur avec une fondue servie sur bûches de 11 h à 15 h ! Vous l'aurez compris, le Téléthon est plus qu'une équipe de pompiers qui tourne une soupe en dessous de chez vous. C'est une mobilisation caritative majeure qui permet de mettre en lumière des personnes et des associations luttant toutes contre la maladie, auxquelles vos dons apportent un message d'encouragement et d'espoir. Votre soutien leur est essentiel. ■ CV

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

De Cendres et d'Ombres

Il ne vous reste que quelques jours ! Ne manquez pas cette exposition exceptionnelle de photographies de Xavier Voirol qui coïncide avec la sortie de son ouvrage *AETHER* édité par Act-Éditions

Si loin, si proche – Chasseral, peut-être… Fallait-il en préciser la localisation ? Ce territoire donné, à la fois reconnaissable et irréel, n'était-il pas suffisant en tant que tel ? C'est-à-dire un *paysage premier* fort d'une fiction que la photographie aurait révélée. Et fallait-il de même en donner la mesure alors que je n'ai eu de cesse de chercher à en travestir l'échelle ? …

Paradoxe du temps, paradoxe des lieux. Près de cinq ans ont été nécessaires à la réalisation de ce travail. Cinq ans à arpenter et photographier obstinément les 3,5 km² d'un contrefort de Chasseral, persuadé que le regard porté sur toute chose permet d'en changer la nature et que le réel, loin d'être figé, offre un vaste champ des possibles pour qui sait le détourner.

Il y est question d'errance et d'infini, d'un territoire improbable ciselé par la force organique d'une nature brute. De quelques fantômes aussi, qui en ont fait demeure et dont les conversations évanouies ondulent parfois encore au gré des vents.

Ainsi sont les lieux une fois qu'ils ont été vus.

À parcourir ces images, les habitués se laisseront dérouter par la perte de leurs jalons, les autres y découvriront une étendue incertaine aux frontières mouvantes…

Pour ma part, je n'aurai été qu'un passeur, celui qui donne à voir, usant des privilèges d'un regard forcément subjectif. À chacun maintenant de faire sien ce récit et d'en sonder les méandres à l'aune de son propre ressenti. ■ CCL

Exposition visible jusqu'au dimanche 15 décembre
Horaires de l'exposition :
Mercredi-vendredi, 14 h-18 h
Samedi et dimanche, 14 h-17 h

16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Réclame

LA MAGIE DE
Saint-Nicolas

6 - 8 DÉCEMBRE 2024

SALLE DE SPECTACLES
SAINT-IMIER

Marché de Noël
Chants de Noël
Animations pour les enfants
Téléthon
Fenêtre de l'Avent
Bar et Restauration

Avec la présence du saint Nicolas et sa crèche le samedi 7.12 de 11 h à 15 h

Entrée Libre
Vendredi 06.12.2024 : 17h00 - 02h00
Samedi 07.12.2024 : 11h00 - 02h00
Dimanche 08.12.2024: 11h00 - 18h00

TEAM du 12
079 781 67 50 Saint-Imier

Vendredi 06.12.2024
Ouverture des portes : 17h00
17h00 - 22h00 Marché de Noël
17h00 Atelier de bougies par l'EJE
17h30 Chants des classes de 3H et 4H
22h00 Ambiance avec DJ Piews
Fermeture : 02h00

Samedi 07.12.2024
Ouverture des portes : 11h00
Marché de Noël 11h00 - 20h00
Saint Nicolas et sa crèche de 11h00 - 15h00
Téléthon de 11h00 à 15h00
11h00 Animations pour les enfants avec MIA
11h00 Concert de 1001 Notes
15h00 Concert de Mus'En'Si
15h00 Animation pour les enfants par l'EJE
17h00 Concert de l'EmJb
18h00 Fenêtre de l'Avent à l'Hôtâ Hôtel
22h00 Ambiance avec les "Crazy Vecchio"
Fermeture : 02h00

Dimanche 08.12.2024
Ouverture des portes : 11h00
Marché de Noël 11h00 - 18h00
11h Animations pour les enfants avec la Pomme d'Api
14h: concert avec MMB
Fermeture: 18h00

SONVILIER
AVIS COMMUNAUX

Marche des Fenêtres de l'Avent

Un grand merci aux personnes qui participent à embellir le village avec des fenêtres décorées. Afin de les découvrir, nous vous donnons rendez-vous pour le départ de la marche, ce vendredi 6 décembre à 17 h 30 sur la place du Collège. Nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous. ■ CM

Mesures hivernales

Afin de faciliter les mesures de déneigement, durant la période hivernale, nous vous prions d'éviter le parcage de véhicules automobiles le long des rues du village et aux abords de celle-ci afin d'éviter tout accident ou dérangement (véhicule enseveli sous la neige ou autre). Des places de parc sont à disposition :

- Sur la place du village.
- Devant la Boulangerie La Parisienne.
- À la salle communale.
- À la halle de gymnastique.

Dans l'intérêt général, le passage des machines de déneigement et de salage ne doit pas être entravé par des véhicules stationnés, ceci afin de pouvoir exécuter un travail plus consciencieux. Par ailleurs, pour des raisons d'ordre pratique, les engins communaux sont parfois contraints d'emprunter les sens interdits et nous vous prions alors d'être vigilants et prudents.

De plus, nous souhaiterions vous rendre attentifs que la neige déblayée des places privées n'est *pas* à évacuer sur la route *après* le passage des véhicules de la voirie. Nous tenons à vous informer que les escaliers de la rue des Pendants ainsi que de la route des Sauges ne sont pas déblayés. Par la même occasion, nous souhaitons attirer votre attention que la Charrière du Stand est en service hivernal réduit. Merci de bien vouloir privilégier la route des Places. Nous vous souhaitons à tous un bel hiver et vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration ! ■ CM

Déneigement des bâtiments privés

Les propriétaires de bâtiments doivent assurer le déneigement des accès à leur immeuble, ainsi que veiller au déblaiement des toits afin d'éviter des accidents en cas de chute de neige. L'article 58 du Code des obligations détermine la responsabilité des propriétaires en cas d'accident. ■ CM

Photo : freepik

Un 90e anniversaire fleuri

Le 7 novembre dernier, une délégation des autorités, représentées par Michel Weisshaupt et Cyril Hug, a apporté les vœux du Conseil communal à Hedwige Jermolli née Uhlmann qui séjourne au Home des Fontenayes, avec une petite attention et des souhaits fleuris pour son 90e anniversaire.

Mme Jermolli est une enfant de Sonvilier. Née le 3 novembre 1934, sa famille est venue de l'Emmental et son papa était le fromager du village. Cadette d'une fratrie de 4 enfants, elle a été la *rebelle* de la famille. Abstenez-vous de l'appeler Hedwige, elle ne vous répondra qu'à son petit nom de *Hedy*. Elle suivra toute sa scolarité à Sonvilier.

En 1951, elle rencontre son futur mari Aldo Jermolli, peintre venu travailler dans la région. Ils se marient en 1957 et partagent une passion pour les sorties à moto. Malheureusement le 4 mai 1958 une voiture les percute à La Cibourg. Hedy sera gravement blessée et subira de multiples opérations. La convalescence sera très longue. Aldo s'en sortira mieux.

En 1960 un petit bonheur frappe à leur porte avec la naissance de leur fille unique Isabelle. Hedy restera mère au foyer jusqu'à la retraite de son époux. Ils partiront ensuite vivre au Tessin durant 5 années, mais reviendront dans le village natal de Sonvilier où Madame a encore de la famille.

En juillet 2022 elle sera contrainte d'intégrer le home et abandonner son appartement, non sans un petit pincement au cœur. Elle participe volontiers aux activités organisées par Les Fontenayes qui rythment les journées.

MM. Weishaupt et Hug ont remercié Hedy pour ce moment de partage en compagnie de sa fille Isabelle et lui ont souhaité que la santé l'accompagne encore longtemps. ■ CM

150 ans du Collège

Samedi 23 novembre, le bâtiment du collège a ouvert grand ses portes pour fêter l'anniversaire de ses 150 ans.

Cette journée a rencontré un franc succès. Les élèves ainsi que le corps enseignant et la Direction d'école ont magnifiquement œuvré pour faire revivre les classes, autant par des animations que des photos et des jeux. Les visiteurs ont également pu visiter les coulisses de l'administration communale. Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour ce jubilé. ■ CM

Commission scolaire

Pour la législature 2025-2028, la commission scolaire de Sonvilier recherche plusieurs membres prêts à s'investir pour cette tâche. Les personnes qui souhaitent s'engager sont remerciées de s'annoncer par courrier à Commune de Sonvilier, Tatiana Tanner, Dicastère des écoles, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier ou par courriel à ttanner@sonvilier.ch, jusqu'au 31 décembre.

■ CM

LA FERRIÈRE
AVIS COMMUNAUX

Aspirer sans trop gaspiller !

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propices à un développement durable de la commune

Aujourd'hui : aspirer sans trop gaspiller ! Bien qu'il s'agisse d'un appareil électroménager très courant, il est rare qu'on doive choisir une hotte d'aspiration, car elle fait souvent partie intégrante de la cuisine. Il y a pourtant plusieurs choses à savoir pour bien l'utiliser, éviter des problèmes et limiter sa consommation d'énergie. La plupart des hottes sont *en circuit fermé :* l'air est aspiré à travers le filtre avant de revenir dans la cuisine (à droite). Si l'air aspiré est évacué à l'extérieur par une conduite (à gauche), durant la période de chauffage il faut bien penser à couper la ventilation lorsqu'elle est inutile : la hotte évacue aussi l'air chauffé du logement. Plus d'informations ici : www.energie-environnement.ch/electronique-electromenager/appareils-electromenagers/hotte-de-cuisine. ■ CM

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Repas choucroute

Mardi 10 décembre, maison de paroisse, Sonvilier

Afin de clôturer l'année en beauté, le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous convier à un repas choucroute à la Maison de paroisse de Sonvilier.

Programme : 11 h 30 accueil et apéritif offert. Dès 12 h 30 repas, dessert et café. Des boissons à prix modique seront proposées. Prix du repas : 17 francs. Inscription et éventuelle demande de taxi jusqu'au samedi 7 décembre auprès de Maria-Michèle Thommen-Perotto, 032 941 13 62.

Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs. ■ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Chemins de l'Avent : *ouvrir des portes*

Envie de faire une pause d'une demi-heure dans une bulle hors du stress des préparatifs de Noël, dans un cadre propice à la rêverie ? Cette offre est pour vous !

Comme chaque année, la paroisse réformée propose des chemins de l'Avent. A l'image du calendrier du même nom, mais à une autre échelle, il s'agira cette fois-ci de cheminer à la découverte de ce que différentes portes peuvent laisser entrevoir comme possibilités de réenchanter un peu le monde actuel, si sombre.

Cette offre s'inscrit en collaboration avec l'École de Musique du Jura bernois (EMJB), dont quatre élèves animeront la partie musicale. Ouverte à toutes et tous.

Neuf portes seront présentées, une nouvelle chaque soir les 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18, 19 et 20 décembre, de 17 h 15-17 h 45 à la collégiale.

Programme

Lundi 9 décembre *Porte des étoiles, Stargate,* animation : Corinne Baumann ; musique : Johan Treichel.

Mardi 10 décembre *Porte étroite,* animation : Françoise Zwahlen-Gerber ; musique : Sara Sfez.

Mercredi 11 décembre *Porte sans clef,* animation : Corinne Perrenoud ; musique : Anaïs Hugi.

Jeudi 12 décembre *Balayer devant sa porte,* animation : Christian Borle ; musique : Roland Gerber.

Lundi 16 décembre *Mettre le pied dans la porte,* animation : Corinne Baumann ; musique : Johan Treichel.

Mardi 17 décembre *Porte ouverte,* animation : Françoise Zwahlen-Gerber ; musique : Paula Oppliger-Mahfouf.

Mercredi 18 décembre *Porte qui grince,* animation : Christian Borle ; musique : Samuel Sfez.

Jeudi 19 décembre *Porte de secours,* animation : Christian Borle ; musique : Kylian Nater.

Vendredi 20 décembre *Congrès des portes,* animation : toute l'équipe d'animation ; musique : Johan Treichel.

Il est conseillé de s'habiller chaudement. Couvertures à disposition, thé chaud et biscuits offerts.

■ COM/CBA

En salles

Programme et réservations

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

L'ENVOL
VENDREDI 6 DÉCEMBRE, 18 H

EN PRÉSENCE DE LA GRIMPEUSE JURASIENNE KATHERINE CHOONG

De Nicolas Falquet avec Katherine Choong. Le réalisateur Nicolas Falquet a suivi la grimpeuse jurassienne Katherine Choong et son compagnon Jim Zimmermann dans l'un de leurs plus grands défis : tenter l'ascension de Fly, une grande voie située à Lauterbrunnen, haute de 550 m d'un niveau très élevé et qui résiste à de nombreux grimpeurs. *Accrocher à son palmarès un premier 9a, c'est bien. Confirmer avec une deuxième voie de cette cotation réservée à l'élite mondiale de l'escalade, c'est encore mieux. Katherine Chong – seule Suissesse à avoir franchi le plafond de verre.* Durée 0 h 26, âge pour tous, français.

LA MONTAGNE DES GÉANTS
VENDREDI 6 DÉCEMBRE, 19 H 15

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

De Manuella Maury. Denis Bertholet était un pionnier. Guide de montagne, il propose à ses clients de le suivre sur les routes de l'Himalaya. Il est surtout l'un des premiers guides à emporter avec lui une caméra. Durée 1 h 01, âge 16 ans, français.

CONCLAVE
VENDREDI 6 DÉCEMBRE, 21 H
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 20 H 15

De Edward Berger avec Ralph Fiennes, Stanley Tucci, John Lithgow. Le pape est décédé de manière inattendue. Le cardinal Lawrence se voit confier la tâche de présider l'élection de son successeur. Des cardinaux du monde entier se rendent à Rome pour le conclave. *Du cinéma intelligent qui fait appel à la raison et aux émotions ! Captivant !* Durée 2 h, âge 10 ans, français.

NIKO LE PETIT RENNE, MISSION PÈRE NOËL
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 10 H

De Karl Juusonens. Niko quitte sa famille pour tenter de devenir membre de l'équipe des rennes volants du père Noël et y fait la connaissance de Stella, une jeune renne talentueuse. *Opération retrouver le père Noël et sauver Noël !* Durée 1 h 26, âge pour tous, français.

VAIANA 2
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 15 H
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 14 H

De David G. Derrick Jr. avec Auli'i Cravalho, Dwayne Johnson. Après avoir reçu une invitation inattendue de ses ancêtres, Vaiana entreprend un périple qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses situées aux confins des mers des îles du Pacifique. *Un périple plein de surprises dans une ambiance festive et féerique !* Durée 1 h 40, âge 6 ans, français.

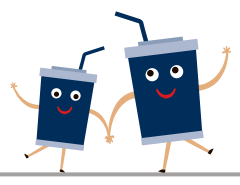

EN FANFARE
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 18 H
LUNDI 9 DÉCEMBRE, 18 H

De Emmanuel Courcol avec Sarah Suco, Ludmila Mikaël, Benjamin Lavernhe. Thibaut, chef d'orchestre parisien au sommet de sa carrière, remplit des salles de concert dans le monde entier. Un jour, lors d'un examen médical, il apprend qu'il a été adopté car sa sœur et lui ne sont manifestement pas de la même famille. *Thibaut et Jimmy, deux frères séparés à la naissance se retrouvent par hasard. Un beau film tout en musique et en émotion ! Drôle par moment !* Durée 1 h 44, âge 8 ans, français.

LES TOUROUGES ET LES TOUBLEUS
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 10 H

CINÉ-KIDS

De Samantha Cutler, Daniel Snaddon. Sur une lointaine planète vivaient Édouard et Jeannette, un Toubleu et une Tourouge. Par un beau matin, ces deux-là tombèrent amoureux. Malheureusement pour eux, les Tourouges et les Toubleus ne se mélangent pas, et bien plus encore : ils se détestent ! Durée 0 h 42, âge pour tous, français.

L'AMOUR OUF
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 17 H
MARDI 10 DÉCEMBRE, 17 H

De Gilles Lellouche avec François Civil, Mallory Wanecque, Malik Frikah. Les années 80, dans le nord de la France. Jackie et Clotaire grandissent entre les bancs du lycée et les docks du port. Elle étudie, il traîne. Et puis leurs destins se croisent et c'est l'amour fou. *Une œuvre riche, généreuse ! Un film coup de poing et coup de cœur ! Passionnant !* Durée 2 h 40, âge 16 ans, français.

JURÉ N° 2
LUNDI 9 DÉCEMBRE, 20 H 15

De Clint Eastwood avec Nicholas Hoult, Toni Collette, Zoey Deutch. En tant que juré dans un procès pour meurtre retentissant, Justin Kemp, père de famille, est confronté à un grave dilemme moral… Un dilemme qu'il pourrait utiliser pour influencer le verdict du jury et éventuellement condamner – ou acquitter – le meurtrier accusé. *En tant que juré dans un procès pour meurtre, Justin Kemp est confronté à un dilemme moral. Thriller psychologique palpitant, chaque décision peut changer le cours de la justice !* Durée 1 h 54, âge 12 ans, français.

L' ABBÉ PIERRE : UNE VIE DE COMBATS
MARDI 10 DÉCEMBRE, 20 H

CINÉ-SPIRIT

De Frédéric Tellier avec Benjamin Lavernhe, Emmanuelle Bercot. Né dans une famille aisée, Henri Grouès a été à la fois résistant, député, défenseur des sans-abris, révolutionnaire et iconoclaste. Des bancs de l'Assemblée Nationale aux bidonvilles de la banlieue parisienne, son engagement auprès des plus faibles lui a valu une renommée internationale. *C'est un grand film d'aventures, une fresque romanesque et épique et le portrait de l'une des personnalités les plus emblématiques du XXe siècle. Le film a été programmé avant les révélations sur les accusations à l'encontre du célèbre religieux. Il s'agit actuellement d'une figure contestée. Nous estimons que la libération de la parole est nécessaire pour trouver un chemin thérapeutique, apaiser et prévenir. Ensemble, le Par8 et le cinéma ont décidé de garder ce film au programme et nous pensons intéressant et enrichissant d'avoir des échanges avec le public lors de la projection.* Durée 2 h 18, âge 12 ans, français.

WICKED
MERCREDI 11 DÉCEMBRE, 14 H 30

De Jon M. Chu avec Ariana Grande, Cynthia Erivo, Jonathan Bailey. le parcours des sorcières légendaires du monde d'Oz. Elphaba, une jeune femme incomprise à cause de la couleur inhabituelle de sa peau verte ne soupçonne même pas l'étendue de ses pouvoirs. *Adapté du roman éponyme de Gregory Maguire, le film est un pur chef-d'œuvre !* Durée 2 h 40, âge 8 ans, français.

SEPTEMBRE SANS ATTENDRE
MERCREDI 11 DÉCEMBRE, 17 H 45

De Jonás Trueba avec Itsaso Arana, Vito Sanz. Après 14 ans de vie commune, Ale et Alex ont une idée un peu folle : organiser une fête pour célébrer leur séparation. Si cette annonce laisse leurs proches perplexes, le couple semble certain de sa décision. *Une comédie enchanteresse, aussi retorse que limpide en apparence, agissant comme un courant profond qui vous emporte au large.* Durée 1 h 54, âge 10 ans, vo s.t.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX : LA GUERRE DES ROHIRRIM
MERCREDI 11 DÉCEMBRE, 20 H 15
JEUDI 12 DÉCEMBRE, 20 H 15

De Kenji Kamiyama. Ce nouveau chapitre, situé 183 ans avant la trilogie du Seigneur des Anneaux, explore l'histoire de la Maison de Helm Hammerhand, roi de Rohan. Face à l'attaque soudaine de Wulf, un seigneur vengeur et cruel, Helm et son peuple se barricadent dans la forteresse de Hornburg, rebaptisée Gouffre de Helm. *Une épopée chevaleresque digne de l'univers de J.R.R. Tolkien !* Durée 2 h 14, âge voir site, français.

CROSSING ISTANBUL
JEUDI 12 DÉCEMBRE, 18 H

De Levan Akin avec Mzia Arabuli, Lucas Kankava. Lia, professeure retraitée, s'est promis de retrouver Tekla, sa nièce disparue depuis trop longtemps. Grâce à Achi, son voisin adolescent, Lia apprend que sa nièce a quitté son petit village de Géorgie pour Istanbul, ville frénétique de tous les possibles de l'autre côté du Bosphore. *Une histoire poignante et lumineuse par sa persistance dans la bienveillance et la complicité intergénérationnelle !* Durée 1 h 44, âge 12 ans, vo s.t.

AU ROYAL À TAVANNES

RED ONE
VENDREDI 6 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 17 H

De Jake Kasdan avec Chris Evans, Dwayne Johnson, Lucy Liu. Lorsque le père Noël – nom de code : Red One – est kidnappé, le chef de la sécurité du Pôle Nord doit faire équipe avec le chasseur de primes le plus célèbre du monde. Durée 2 h 04, âge 12 ans, français.

L' INCROYABLE NOËL DE SHAUN LE MOUTON ET DE TIMMY
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 13 H 30
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 13 H 30

De Steve Cox. Cette année, Noël devrait être parfait ! Sauf qu'avec Shaun et son troupeau d'amis rien ne se passe jamais comme prévu… Les joyeux préparatifs se transforment rapidement en une mission quasi impossible : entre les guirlandes tyroliennes, les paquets cadeaux surprises et les enfants pas vraiment sages, ça ne va pas être une mince affaire de réunir tout le monde autour du sapin. Durée 0 h 52, âge pour tous, français.

LE GRAND NOËL DES ANIMAUX
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 15 H
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 15 H

De Caroline Attia. Noël approche et l'impatience grandit dans la forêt : tout le monde s'apprête à vivre un moment féerique au cœur de l'hiver… Mais, catastrophe, il faut sauver le traineau du père Noël ! Durée 1 h 08, âge pour tous, français.

LE CLAN
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 17 H
LUNDI 9 DÉCEMBRE, 20 H

De Éric Fraticelli avec Éric Fraticelli, Denis Braccini. Fred, Achille, Max et Belette sont quatre truands qui forment une belle équipe de bras cassés. Après avoir raté lamentablement leur dernier coup, ils décident de se refaire en kidnappant Sophie Marceau. Durée 1 h 30, âge 8 ans, français.

BLACK BOX DIARIES
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 10 H 30

De Shiori Ito. Au Japon, porter plainte pour agression sexuelle est synonyme de mise en péril. D'autant plus lorsque l'agresseur est un journaliste connu, proche de l'ex-Premier ministre Shinzo Abe. Durée 1 h 44, âge 16 ans, vo s.t.

LEE MILLER
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 20 H

De Ellen Kuras avec Kate Winslet, Andy Samberg, Marion Cotillard. Mannequin et muse du photographe d'avant-garde Man Ray, Lee Miller (Kate Winslet) se lasse vite d'être l'objet de ses collègues masculins et se concentre sur son propre travail de photographe. Durée 1 h 57, âge 14 ans, français.

LA PLUS PRÉCIEUSE DES MARCHANDISES
MARDI 10 DÉCEMBRE, 20 H

De Michel Hazanavicius avec Jean-Louis Trintignant. Il était une fois, dans un grand bois, un pauvre bûcheron et une pauvre bûcheronne. Le froid, la faim, la misère, et partout autour d'eux la guerre, leur rendaient la vie bien difficile. Durée 1 h 21, âge 12 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

RENDEZ-VOUS AVEC POL POT
VENDREDI 6 DÉCEMBRE, 20 H
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 14 H 30
MARDI 10 DÉCEMBRE, 20 H

1978. Le Cambodge est sous le joug de Pol Pot et ses Khmers rouges. Trois Français ont accepté l'invitation du régime et espèrent obtenir un entretien exclusif avec Pol Pot. De Rithy Panh, durée 1 h 52, âge 16 ans, français.

LA TRANSFORMATION MIRACULEUSE DE LA CLASSE OUVRIÈRE EN ÉTRANGERS
SAMEDI 7 DÉCEMBRE, 14 H 30

Le parti social-démocrate suisse et les syndicats ont façonné la culture ouvrière suisse. Dans les années 70, cette culture s'est complètement effondrée. La classe ouvrière d'antan est qualifiée d'étrangère. Un essai d'un enfant d'immigré. De Samir, durée 2 h 10, âge 12 ans, vo s.t.

FLOW
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 10 H (MATIN)

Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter la peur de l'eau. De Gints Zilbalodis, durée 1 h 25, âge 6 ans, sans langue.

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 17 H
JEUDI 12 DÉCEMBRE, 20 H

Tandis qu'il pédale dans les rues de Paris pour livrer des repas, Souleymane répète son histoire. Dans deux jours, il doit passer son entretien de demande d'asile, le sésame pour obtenir des papiers. Mais Souleymane n'est pas prêt. De Boris Lojkine, durée 1 h 33, âge 14 ans, français.

LES GRAINES DU FIGUIER SAUVAGE
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, 20 H

Le juge d'instruction Iman est aux prises avec la paranoïa au milieu des troubles politiques à Téhéran. Lorsque son arme disparaît, il soupçonne sa femme et ses filles, imposant des mesures draconiennes qui mettent à rude épreuve les liens familiaux alors que les règles de la société s'effondrent. De Mohammad Rasoulof, durée 2 h 48, âge 16 ans, vo s.t.

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

	7		1		3	9		
				4	9	2		5
5	9							
3	8		9		1			7
	1						4	
7			3		4		9	1
							7	3
9		7	6	1				
		1	8		7		6	

©raetsel.ch 1730525

Mot mêlé Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

R	B	F	G	K	X	W	R	E	T	T	O	R	F
S	E	D	A	U	P	H	I	N	J	Z	Y	M	W
G	E	U	X	U	S	M	P	T	V	Y	A	U	A
J	Z	M	S	P	C	K	C	C	Y	F	L	M	S
T	E	U	U	S	U	E	W	D	R	E	J	X	F
W	L	E	M	G	I	D	N	Q	Z	X	D	R	Y
S	U	Q	I	W	E	R	J	T	Y	B	F	E	K
M	Y	N	S	U	F	L	E	X	A	D	P	T	X
T	S	Y	S	G	D	G	P	Z	C	B	K	N	H
R	K	G	I	R	E	V	U	S	O	U	R	I	S
P	Q	W	O	Y	M	R	C	D	Q	C	Y	U	O
H	O	A	N	C	U	P	C	A	Y	R	A	Z	S
J	F	V	D	T	F	W	O	A	C	J	R	F	V
Q	K	Q	R	E	N	G	I	E	S	O	B	N	E

BRAY, CAFE, DAUPHIN, FROTTER, LEGUMES, MISSION, OCCUPE, REUSSIR, SACRE, SEIGNER, SOURIS, SUR

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

1	3	9	2	8	5	4	6	7
7	4	5	6	9	3	8	2	1
8	6	2	1	7	4	9	5	3
2	8	6	9	3	7	1	4	5
5	7	3	8	4	1	6	9	2
4	9	1	5	2	6	7	3	8
6	1	4	3	5	8	2	7	9
3	2	8	7	6	9	5	1	4
9	5	7	4	1	2	3	8	6

©raetsel.ch 1730945

	E		D	M			H	
	S	C	U	O	L		O	R	S
	P	R	O	U		F	R	A	C
O	R	A		F	R	E	T	T	E
F	I	N	A	L	I	T	E		N
	T		N	O	N	A	N	T	E
	D	R	I	N	G		S	E	S
Z	E	U	S		S	E	I	N	
	S	I	E	N		G	A	U	R
	E	N	E		R	O	S	S	I
	L	A	S						

COURGE

Rubrique offerte par

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture
Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations
2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

TRAMELAN
AVIS COMMUNAUX

Violence domestique

La commune de Tramelan participe à la campagne de sensibilisation contre la violence domestique, organisée par le Service de lutte contre la violence domestique du canton de Berne.

Les citoyens peuvent dès à présent voir des affiches de prévention fleurir dans les vitrines des commerces du village. Vous trouvez ci-contre les numéros d'appel et liens importants. ■ CM

Guichets communaux

Fermeture hivernale

Les guichets des services communaux à l'Hôtel de Ville et des Services techniques (Promenade 3) seront fermés du 23 décembre au 3 janvier. Réouverture selon horaires habituels le lundi 6 janvier 2025. ■ CM

CEFF COMMERCE TRAMELAN

Personnel administratif récompensé

Six lauréats ont été récompensés vendredi au ceff COMMERCE à Tramelan pour avoir achevé avec succès leur formation spécialisée pour le personnel administratif communal francophone du canton de Berne. Gaétan Haab (commune de Romont), Séverine Mercato (commune de Saicourt), Martine Villiger (commune de Roches), Joëlle Schär (commune de Petit-Val), Dominique Tschan (commune de Renan) et Fiona Grozea (Préfecture du Jura bernois) ont reçu leur diplôme de la main de Pierre Alain Schnegg, Conseiller d'État, invité pour la circonstance. Organisée sous l'égide de l'Association des secrétaires communales et communaux du Jura bernois (ASCJB) en partenariat avec le ceff COMMERCE, cette formation, nouvelle, vise à parcourir le droit communal dans l'ensemble des matières qui constituent les tâches des employés communaux: archivage, cybersécurité, droit des successions, loi et ordonnance sur les communes, droit administratif et procédure administrative, aménagement du territoire, doit sur les constructions et procédures, marchés publics et établissement et séjours des étrangers. Neuf modules au contenu pointu qui ont chacun accueilli entre 13 et 26 participants. Au vu du succès de cette première édition, le ceff COMMERCE et l'ASCJB n'exclut pas de réitérer l'exercice dans les deux ou trois années à venir. ■ CM

TRAMUSICA

Concert de Noël à l'église

Ce samedi 7 décembre aura lieu le concert de Noël de l'ensemble à vent tramelot Tramusica. Cette prestation s'annonce particulière, puisqu'elle marquera les 10 ans de la formation.

Née en 2014 de la réunion des deux sociétés de musiques locales, à savoir la Fanfare municipale de Tramelan et l'Harmonie de la Croix-Bleue, Tramusica fêtait donc cette année 10 ans d'existence. La société du président Yves Chopard peut être fière du chemin accompli depuis lors. En effet, les 2 sociétés tramelotes peinaient à l'époque à trouver des forces vives. Le comité constitué de membres des deux anciennes sociétés, et qui a peu changé depuis lors, mise sur la jeunesse et la formation pour tenter de pérenniser la société. Le travail entamé il y a 10 ans a été récompensé de la plus belle des manières en juin dernier: Tramusica a en effet remporté le concours en salle dans sa catégorie à la Fête jurassienne de musique de Alle, sous la baguette de son chef Biagio Musumeci.

Depuis quelques années, en plus des jeunes qui rejoignent l'ensemble, la société accueille régulièrement et avec plaisir de nouveaux musiciens, qui étoffent les registres. Avec quelques fidèles renforts, des percussions et des invités au piano et à l'accordéon, c'est un ensemble très complet qui se présentera ce samedi.

Le public pourra entendre en première partie l'ensemble des jeunes musiciens de Tramusica, qui interprétera notamment les thèmes connus de *Retour vers le futur* et *Pokémon*. Un joli moment en perspective.

Tramusica proposera ensuite une sélection de morceaux joués ces 10 dernières années. Ainsi, les thèmes de *The Rock* et *Forrest Gump* côtoieront entre autres un medley des Jackson Five et les envolées toujours impressionnantes de *Riverdance*.

À la sortie, thé et vin chaud attendront les mélomanes. Certains que le programme saura divertir chacune et chacun, les musiciennes et musiciens de Tramusica se réjouissent de voir un nombreux public les applaudir le samedi 7 décembre à 18 h, à l'Église réformée de Tramelan. L'entrée est libre, collecte à la sortie. ■ CZG

PAROISSE RÉFORMÉE

Une Table pour Tous

La paroisse réformée de Tramelan vous invite à un repas de Noël, le soir du 24 décembre.

Cette soirée conviviale est l'occasion de partager un moment chaleureux, loin de l'effervescence des achats, des apéritifs ou des banquets de fin d'année.

Dans un esprit de simplicité, les organisateurs bénévoles proposent un repas agrémenté d'une petite animation, favorisant les échanges, la rencontre et le plaisir de bien manger. Cette soirée est ouverte à tous: familles, personnes seules ou celles en quêtent d'une expérience originale.

Bien que l'inscription ne soit pas obligatoire, elle faciliterait la tâche des organisateurs.

Toute personne souhaitant prêter main-forte est également la bienvenue. Pour toute information ou inscription, veuillez contacter M. Sifringer au 078 960 90 40.

Au plaisir de vous accueillir nombreux! ■ LVA

Programme de l'Avent

Lundi 2 décembre: café spirituel à 9 h 30 à l'église, suivi d'un moment de partage autour d'un café.

Mercredi 4 décembre: veillée de l'Avent à 20 h à l'église, méditation et lecture d'extraits d'un roman de Paulo Coelho avec la pasteure Caroline Witschi, guitare et voix par Jessica My, suivi d'un moment de partage autour d'une collation.

Dimanche 15 décembre: fête de Noël du cycle 1 à 10 h 30 à l'église, suivie d'un repas offert. Inscription pour le repas evelyne.hiltbrand@par8.ch, tél. 032 487 48 20 (vendredi matin).

Mardi 24 décembre: une Table pour Tous de 19 h à 22 h 30 au centre paroissial, repas de Noël offert. Renseignements: Marc Sifringer 078 960 90 40 (inscription bienvenue auprès du responsable).

Mardi 24 décembre: culte de la Nuit de Noël à 23 h à l'église, orgue, violon et chorale Cantemus, suivi du traditionnel thé et vin chaud.

Mercredi 25 décembre: culte de Noël à 10h à l'église de Sornetan. ■ CL

ÉGLISE MENNONITE TRAMELAN ET ENVIRONS

Merci de votre générosité

Vous avez été nombreux à répondre généreusement à notre invitation de participer à la Vente de l'Avent de ce 30 novembre à la Marelle. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants. Votre présence a très agréablement contribué à la chaleureuse ambiance pendant toute la journée. Vous avez surtout témoigné une fois encore de l'importance que nous accordons ensemble à un partage de nos valeurs communes, sources de joie, d'amitié, de solidarité. Merci de tout cœur! ■ BG

Assemblée de paroisse

Rappel: la paroisse réformée de Tramelan vous invite à son Assemblée de paroisse ordinaire qui se tiendra jeudi prochain 12 décembre à 20 h au Centre paroissial, Grand-Rue 146a. Cette assemblée est ouverte à tous les membres de l'Église réformée, et le Conseil de paroisse espère vous y retrouver nombreux.

Nous comptons sur votre présence pour faire vivre la communauté! ■ LVA

Réclame

Agenda

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, Hospice Le Pré-aux-Bœufs, Sonvilier, 10 h-16 h
- Chants orthodoxes de Noël aux bougies du chœur Yaroslavl, église rouge, Neuchâtel, 20 h
- Concert de Noël de Tramusica, église réformée, Tramelan, 18 h
- Match au loto du Jodleur club Echo de la Doux, salle polyvalente, Cormoret, 20 h
- Marché de Noël, La Roseraie, Saint-Imier, dès 10 h
- Marché de Noël Résidence Les Bouleaux, Corgémont, dès 10 h

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

- Concert de la Chorale Le Chandor, église, Orvin, 16 h
- Chants orthodoxes de Noël aux bougies du chœur Yaroslavl, église Sacré-Coeur, La Chaux-de-Fonds, 17 h

MARDI 10 DÉCEMBRE

- Repas choucroute, club des aînés de Sonvilier, maison de paroisse, Sonvilier, dès 11 h 30

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

- Conférence de l'Université des aînés, *Corée du Nord : le royaume ermite 3e partie,* aula de l'école primaire de la Poste, Bienne, 14 h 15

JEUDI 12 DÉCEMBRE

- Marché de Noël de l'école primaire, Péry, 16 h-20 h
- Exposition de Noël, La Fleur sauvage, Péry

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

- Vernissage de l'exposition *4 m² de biodiversité,* CIP, Tramelan, 14 h
- Exposition de Noël, La Fleur sauvage, Péry

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

- Exposition de Noël, La Fleur sauvage, Péry
- Marché de Noël, halle polyvalente, Cormoret, 11 h-17 h

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, halle polyvalente, Cormoret, 10 h-16 h

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17 h-18 h

EXPOSITIONS

- Vasili Georgas et Dimitris Polixax, peinture, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 décembre, lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 14 h-20 h, dimanche 14 h-17 h. Fermée du 22 au 25 novembre
- Peintures de Mehdi Bourkia, restaurant de l'Hôpital de Saint-Imier, lundi-vendredi 8 h-17 h, samedi-dimanche 9 h-17 h
- Photographies de Xavier Voirol, *de Cendres et d'Ombres,* CCL, Saint-Imier, jusqu'au 15 décembre, mercredi-vendredi, 14 h-18 h, samedi et dimanche, 14 h-17 h
- Exposition de lithographies de Steinlen, cimaises de La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 20 mars 2025
- *4 m² de biodiversité,* du 13 au 20 décembre et du 6 au 31 janvier, CIP, Tramelan, lundi-samedi 8 h-20 h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi : 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi : 8 h 30-11 h 30 et 17 h-18 h, mardi-jeudi : 8 h 30-11 h 30 et 16 h-17 h. Accueil téléphonique : lundi-jeudi : 10 h-11 h et 15 h-17 h, vendredi : 10 h-11 h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi : 15 h-18 h, mercredi : 14 h 30-16 h 30, jeudi : 9 h 30-12 h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration : 032 944 15 13, mairie : 032 944 20 71, voyer : 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi : 10 h-12 h, jeudi : 10 h-12 h et 16 h-18 h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax : 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi, mercredi et jeudi : 7 h 30-11 h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi : 16 h-18 h, mercredi et jeudi : 10 h-12 h ; permanence téléphonique : lundi et jeudi : 9 h-12 h et 14 h-17 h, mercredi et vendredi : 9 h-12 h, , rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat : info@laferriere.ch, finances : commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi : 16 h-18 h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi : 16 h-18 h (permanence maire : 17 h 30-18 h 30), mercredi : 10 h 30-12 h, vendredi : 10 h 30-12 h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi : 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi : 8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, mardi-vendredi : 8 h-12 h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax : 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi : 11 h-13 h et 16 h-18 h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi : 9 h-11 h 30 et 14 h-17 h, mardi : 14 h-17 h, jeudi : 14 h-18 h, vendredi : 9 h-11 h 30 et 14 h-16 h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi : 15 h-17 h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax : 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi : 8 h-12 h et 16 h-18 h, mardi, mercredi et jeudi : 8 h-12 h et 16 h-17 h 30, vendredi : 8 h-12 h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax : 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi : 8 h-12 h, jeudi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique : lundi, mardi, mercredi : 10 h-12 h, jeudi : 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax : 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets :* 032 940 14 86. École de Sonvilier : 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats :* 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi : 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h 45, mercredi : fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14 h-16 h 45, jeudi : 9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi : fermé (r.d.v. uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax : 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi : 9 h-12 h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 7 janvier : 14 h 45-17 h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 10 décembre : 16 h 15-17 h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 11 janvier : 9 h 45-11 h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 10 décembre : 17 h 45-19 h 30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 13 décembre : 17 h 30-19 h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 13 décembre : 16 h-17 h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 17 décembre : 16 h 30-19 h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 13 décembre : 14 h 30-15 h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET** **Bibliothèque** Mardi : 17 h-18 h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT** **Bibliothèque** Mercredi : 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY** **Bibliothèque** Lundi : 15 h-17 h 30, mardi : 17 h-19 h, jeudi : 15 h-16 h 30, vendredi : 9 h 30-10 h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Bibliothèque** Mardi : 15 h 15-17 h 15, jeudi : 17 h-19 h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER** **Bibliothèque régionale** Mercredi, jeudi et vendredi : 14 h-18 h. Fermée le 12 décembre. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne : nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi : 15 h-18 h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER** **Bibliothèque** Lundi : 17 h 30-19 h 30, mercredi : 16 h-18 h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN** **Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1er samedi du mois : 9 h-12 h, lundi-vendredi : 13 h-18 h, mercredi : 13 h-20 h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET** **Bibliothèque** Mardi : 9 h-10 h et 15 h-17 h, mercredi : 17 h-19 h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE** **Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** **Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi : 9 h-17 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi : 14 h-18 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY** **Chez Camille Bloch** Parcours Découverte : me-di 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot : me-di 9 h 30-18 h. La place de jeux : me-di 9 h 30-18 h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lu-ve : 8 h 30-12 h 15 et 13 h 30-18 h 30, sa : 8 h 30-16 h, di : 10 h-12 h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors : mercredi, dames 9 h-10 h, messieurs 10 h-11 h, mixtes 14 h-15 h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne : mardi 9 h-10 h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents : mercredi 10 h-11 h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguelet). ■ **COURTELARY** Gym dames : lundi 19 h 30-20 h 30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames : mercredi 20 h-22 h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfscc@gmail.com. Gym des aînés : mercredi 14 h-15 h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi : 16 h 30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 14 h 15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge : samedi ou dimanche (variable) : 11 h-12 h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi : 19 h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes) : mardi 19 h 30-20 h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an. ■ **VILLERET** Gym des aînés : lundi 17 h-18 h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi : 13 h-19 h, jeudi : 13 h 30-18 h, vendredi : 15 h-21 h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch ■ **SAINT-IMIER** **Espace Jeunesse Erguël** Mardi : 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi : 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois : 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2e à 5e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi : 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi : 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, espacejeunesse.derguel, espacejeunesseerguel, Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN** **Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi : 16 h-18 h, vendredi : 17 h-21 h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN** **Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** **Musée Longines** Lundi-vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER** **Piscine couverte** Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier.

MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY** **Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer ! Gardiennage : 7 et 8 décembre assurés par Michel Schüpbach et John Stauffer.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi : 8 h 30-11 h 30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi : 10 h-10 h 45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Hôpital du Jura bernois** Moutier : 032 494 39 43, Saint-Imier : 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24 : 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine : 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés : 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 6 décembre au 12 décembre : pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés : 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. ■ **TRAMELAN** Du 6 décembre au 12 décembre : pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés : 11 h-12 h, 18 h 30-18 h 45.

PSYCHIATRIE

■ **RÉGION BIENNOISE** Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES** **Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** **Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON** **Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** **SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur :** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture :** lundi-jeudi : 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, vendredi : 7 h 30-12 h. **L'équipe** Rédacteur en chef : Stéphane Bechtel. Mise en pages : Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation : Nicole Loriol. Publicité : Franziska Bechtel. Impression : Druckzentrum Bern. Distribution : La Poste.

Contact : 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Tarifs :** rédactionnel : voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces : www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel : 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications :** sport, paroisses, divertissement et utile : lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary :* mardi 12 h. Rédactionnel et annonces : mercredi 9 h. Adieux : mercredi 9 h ou sur demande.

Grand Chasseral — imprimé en suisse

Réclame

CROIX-ROUGE SUISSE

Soutien à domicile

Avec ses offres de prestations, la CRS Canton de Berne comble les lacunes en matière d'assistance et de soutien, comme c'est le cas avec l'alarme Croix-Rouge et le service de garde d'enfants à domicile. Alors que les nouvelles technologies permettent plus d'autonomie à l'alarme Croix-Rouge, l'offre de garde d'enfants à domicile s'oriente davantage vers la prise en charge en contexte difficile.

« Le bouton d'appel d'urgence m'apporte plus que la sécurité : il me donne de l'autonomie et de l'indépendance », déclare une cliente en fauteuil roulant et utilisatrice du système d'alarme depuis trente ans. Près de 3700 personnes possèdent un appareil d'appel d'urgence de la Croix-Rouge suisse (CRS) Canton de Berne et reçoivent ainsi une assistance rapide de la part de leurs proches, de leurs voisins ou des services de secours en cas d'urgence. Si l'on considère qu'environ 30 % de tous les accidents se produisent à la maison, un système d'alarme peut contribuer de manière significative à ce que les personnes âgées ou à mobilité réduite puissent vivre plus longtemps chez elles.

L'offre de garde d'enfants à domicile de la CRS Canton de Berne permet de pallier les problèmes de garde lorsque l'enfant ou les parents sont malades

De nouveaux appareils d'appel d'urgence

Début décembre, la CRS Canton de Berne élargira son offre. Il sera désormais possible de combiner appel d'urgence mobile et appel d'urgence fixe. Cela permettra, par exemple, aux couples d'être plus mobiles : pendant qu'une personne est en déplacement avec l'appareil d'appel d'urgence mobile, l'autre personne peut rester en sécurité à la maison. Une nouvelle montre d'appel d'urgence sous forme de smartwatch a été également mise en place : un appareil discret à porter au poignet, qui affiche le nombre de pas et la fréquence cardiaque en plus de l'heure numérique. Toutes les offres garantissent une centrale d'alarme Croix-Rouge disponible 24 heures sur 24.

17 000 heures de garde d'enfants en 2023

En Suisse, les tâches éducatives incombent principalement aux parents. Cela peut entraîner des difficultés de prise en charge lorsque la personne qui porte la plus grande partie de la responsabilité est absente pour cause de maladie ou que les enfants tombent malades. Ainsi, en 2023, la CRS Canton de Berne a pris en charge plus de 900 enfants pendant plus de 17 000 heures. Le service de garde d'enfants à domicile est une solution professionnelle intermédiaire qui prend le relais lorsque les offres de garde existantes ne sont pas disponibles, ou ne peuvent pas l'être dans un délai aussi court.

Diverses situations de prise en charge

En premier lieu, le service était pensé pour pallier des difficultés de prise en charge. Nous avons régulièrement rencontré des situations dans lesquelles la prise en charge se déroulait dans un contexte difficile, que ce soit en raison de problèmes psychiques de personnes de référence, de burn-out, de tensions dans la vie familiale ou d'enfants ayant des besoins particuliers. C'est pourquoi les collaborateurs de la CRS Canton de Berne ont été spécialement formés à la prise en charge dans des contextes dits difficiles et peuvent, si nécessaire, orienter les personnes concernées vers des services compétents.

Le service de garde d'enfants à domicile est financé d'une part par les contributions des parents et d'autre part par des dons.

Le service est conçu pour la garde temporaire d'enfants âgés de 0 à 12 ans qui peut être organisée dans les 48 heures. Les tarifs appliqués dépendent du niveau de revenu des parents. ES

L'appel d'urgence Croix-Rouge n'apporte pas seulement la sécurité, mais aussi une plus grande autonomie. Cela permet ainsi aux personnes âgées de vivre plus longtemps chez elles

Service de garde d'enfants

Rapidement disponible en cas de besoin

Lorsque les parents ou les enfants tombent malades, la garde peut très vite devenir un fardeau, surtout avec des enfants en bas âge. Le service de garde d'enfants à domicile de la CRS Canton de Berne organise à très court terme une garde d'enfants professionnelle qui peut pallier de tels problèmes de manière ponctuelle ou récurrente. Le service est destiné à la garde d'enfants âgés de 0 à 12 ans, les tarifs dépendent du niveau de revenu des parents.

Plus d'informations : www.srk-bern.ch/fr/soutien-au-quotidien/soutien-aux-familles

L'alarme Croix-Rouge

Plus d'autonomie et d'indépendance

L'alarme Croix-Rouge permet aux personnes vulnérables d'obtenir rapidement et facilement l'aide dont elles ont besoin en cas d'urgence. L'appel d'urgence fonctionne aussi bien à domicile qu'à l'extérieur et est désormais aussi disponible en version smartwatch. La centrale d'alarme Croix- Rouge est joignable 24 heures sur 24 et peut faire appel à des proches ou à des personnes du voisinage pour une aide simple, ainsi qu'aux services de secours en cas d'urgence médicale.

Plus d'informations : www.srk-bern.ch/fr/alarme

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Séance annuelle

La Direction de la sécurité du canton de Berne et le Conseil du Jura bernois se sont rencontrés dans le cadre de leur séance annuelle afin d'aborder plusieurs thématiques d'importance pour la région

La commission Sécurité et Finances a rencontré, en date du 11 novembre dernier, la Direction de la sécurité du canton de Berne de Monsieur le Conseiller d'État Philippe Müller afin de faire le point sur les thématiques et enjeux qui concernent la région.

Police cantonale

Lors de cette rencontre, la situation sécuritaire dans le Jura bernois a été abordée ainsi que les incidences sur la police et la nouvelle organisation prévue avec le départ de Moutier dans le canton du Jura.

La Direction de la sécurité a présenté l'évolution des différents crimes et délits dans la région. Elle a abordé le thème du recrutement de nouvelles policières et de nouveaux policiers qui implique que ces derniers soient formés aux nouvelles technologies et aux méthodes de criminalité moderne.

De plus, elle a manifesté sa volonté de maintenir une police proche de la population.

Service des Fonds et autorisations

Cette séance a été l'occasion de faire un point de la situation avec le service des Fonds et autorisations qui traitent des demandes de subventions notamment concernant le soutien à différentes manifestations et au renforcement de la communication auprès des requérants de la région. La Direction de la sécurité a mentionné que des actions de communication étaient régulièrement déployées afin d'encourager les porteurs de projets à solliciter un soutien auprès du Fonds du sport ou du Fonds de loterie. Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger sur les différents critères d'octroi fixés dans la loi et l'ordonnance cantonale sur les jeux d'argent et de leur application pratique. Ces rencontres annuelles permettent de renforcer les liens avec les Directions cantonales et d'échanger sur des dossiers et des projets d'importances pour le Jura bernois. La prochaine séance avec la Direction de la sécurité se déroulera dans le courant de l'automne 2025. CJB

RECETTE D'ICI

Milans au chocolat

30 | 10' | 15' | 1h | 1h25 | Vege

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Pâte
125 g de beurre en crème
125 g sucre
½ cc sucre vanillé
3 cs de chocolat en poudre
1 pincée de sel
2 petits œufs
250 g farine tamisée
½ cc de poudre à lever

Finitions
Glaçage au chocolat

PRÉPARATION

Travailler le beurre en crème, le sucre, le sucre vanillé, le chocolat en poudre et le sel en mousse dans une terrine.

Ajouter les œufs, un à un en remuant.

Ajouter la farine tamisée et la poudre à lever, mélanger rapidement jusqu'à former une boule.

Laisser reposer à couvert, au frais, environ 1 heure.

Abaisser la pâte à 5 mm d'épaisseur, découper à l'emporte-pièce, déposer sur une plaque à gâteau.

Cuisson à four moyen environ 15 minutes. Laisser refroidir, ensuite décorer avec le glaçage au chocolat.

UPJB Union des Paysannes et femmes rurales du Jura bernois

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

La première montre un tout autre visage

Après une cuisante déconvenue en Ajoie (5-1) il y a deux semaines, le HC Saint-Imier se devait de présenter un autre visage face à son public. Un public qui a tendance à bouder la Clientis Arena, ceci de manière un peu incompréhensible. D'aucuns revendiquaient plus de joueurs locaux sur la glace, c'est chose faite depuis voici deux saisons. Il faut donc à la fois être présents au match et tolérants vis-à-vis de cette jeunesse en progression.

Lors de leur match de la semaine passée face à Fleurier, qui compte en ses rangs quelques anciens mercenaires imériens, les Bats ont fait preuve d'une belle prestation. Ils menaient encore 3-1 à la 39e minute de jeu. Puis un crucial passage à vide, un moment de déconcentration alors que l'on attendait la seconde sirène, permit aux Fleurisans d'égaliser en l'espace de 43 secondes. De quoi mettre du plomb sur l'enthousiasme de la formation locale.

Cette charge morale devint plus lourde encore lorsque les maîtres du jeu sanctionnaient très sévèrement Jonathan Pellet, ce qui donna l'occasion aux joueurs du Val-de-Travers de prendre l'avantage. Le match venait de tourner, le cinquième but dans la cage vide restera anecdotique. Il n'en reste pas moins que Saint-Imier doit prendre le positif de cette rencontre avant de recevoir Le Locle et de se déplacer à Moutier deux jours plus tard, un calendrier vraiment trop boiteux (14 jours sans match et deux matchs en trois jours).

Bien qu'affichant une bonne prestation, le portier Lino Erard et le HC Saint-Imier sont sortis vaincus de leur opposition face à Fleurier

Les U15 ont brillé

Il s'agit de la seule équipe du HC Saint-Imier à avoir fait le plein de points. Face à SenSee Marly, ils ont réussi un blanchissage. Les portiers Louis Corbat et Ethan De Preux, qui se sont partagé la rencontre, ont su garder vierge de buts leur sanctuaire. Ils ont laissé Soan Zürcher (4x), Aleandro Tschanz qui a ouvert le score et Noé Strahm faire le job en phase offensive.

Les autres formations ont mordu la glace avec un bémol pour les filles qui se sont inclinées de la plus petite des unités et ceci en prolongation. Sonja Grandjean avait pourtant donné l'avantage à ses couleurs lors de la période intermédiaire. Une rencontre qui fut donc très serrée avec une issue rageante pour les Imériennes.

L'école de hockey te tend les bras

Il est encore temps de faire tes premiers pas sur la glace. Viens apprendre à patiner gratuitement tous les mercredis à 17 h 30 ainsi que les samedis dès 9 h. Tu découvriras les joies du patinage, de l'équilibrisme sur deux lames. Renseignements auprès de nos dirigeants au 078 783 63 12 et 079 280 25 66 ou encore à moju@sainti-bats.com.

GD

2e l. Saint-Imier – Fleurier 3-5
Filles Saint-Imier – Genève-Servette 1-2
U20 Saint-Imier – Yverdon-les-Bains 0-8
U17 Université-Neuchâtel – Saint-Imier 7-2
U15 Saint-Imier – SenSee-Marly 6-0
U13 Top Ajoie – Saint-Imier 11-1

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
U20 20 h 30 : Saint-Imier – Fleurier

SAMEDI 7 DÉCEMBRE
U17 12 h 15 : Saint-Imier – Franches-Montagnes
Filles 17 h 15 : Neuchâtel Academy – St-Imier

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
U15 12 h : HCC Academy – Saint-Imier
U17 12 h 15 : Les Griffons – Saint-Imier

MERCREDI 11 DÉCEMBRE
U15 18 h 30 : Franches-Montagnes – Saint-Imier

JEUDI 12 DÉCEMBRE
2e l. 20 h 15 : Saint-Imier – Le Locle

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
2e l. 17 h 30 : Moutier – Saint-Imier

De gauche à droite, en haut : Maïlys, Anaé, Elisa B ; rang du milieu : Camille, Luna, Enora ; 1er rang : Elisa M., Maélie, Jade

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Le CPSi en compétition ce week-end

Rendez-vous à la Coupe de Tramelan

Ce week-end, plusieurs de nos jeunes patineuses feront leur entrée en piste lors de la Coupe de Tramelan. Il s'agit de Enora Müller, Élisa Barras, Élisa Magri, Luna Gerber et Maélie Holzer.

Cet événement marquera une nouvelle étape dans leur saison, où elles présenteront le fruit de leur travail acharné.

Voici nos participantes et leurs horaires pour cette compétition tant attendue.

Samedi 7 décembre

- *Catégorie Nickel :* Enora Müller, à 8 h 40.
- *Catégorie Cuivre :* Élisa Barras, à 12 h 11.
- *Catégorie Avenirs ARP :* Camille Magri, à 14 h 12.
- *Catégorie Benjamin ARP :* Jade Magri, à 14 h 50.
- *Catégorie Sport de masse :* Anaé Schluep, à 15 h 27, Lili Golay, à 15 h 38.

Dimanche 8 décembre

- *Catégorie Inter-Bronze :* Maïlys Jacoulot, à 11 h 05.
- *Catégorie Acier A :* Élisa Magri, à 13 h 33.
- *Catégorie Acier BB :* Luna Gerber, à 15 h 25, Maélie Holzer, à 16 h 13.

Pendant ce temps, Caly et Mya Iannantuoni représenteront le CPSi à la Pilatus Cup 2024 à Lucerne.

Nous sommes impatients de découvrir les programmes de nos patineuses, qui travaillent avec passion et rigueur chaque jour pour progresser et donner le meilleur d'elles-mêmes en compétition.

Nous leur souhaitons à toutes beaucoup de succès et, surtout, un sourire radieux tout au long du week-end.

Nous invitons chaleureusement tous les amateurs de patinage artistique à venir les soutenir et à partager ces moments de sport et d'émotion. Bonne chance à toutes nos patineuses.

FS

Nous sommes impatients de découvrir les programmes de nos patineuses, qui travaillent avec passion et rigueur chaque jour pour progresser et donner le meilleur d'elles-mêmes

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Les Tornades déroulent

Samedi 30 novembre, à la Clientis Arena de Saint-Imier, le match contre le HC Crémines représentait un objectif de taille : gagner contre un adversaire direct pour rester dans la course du Top 4.

Ce qui fut suivi à la lettre par l'équipe du HC Cortébert puisqu'à la fin du premier tiers, le score était de 4-0.

Le second tiers fut entamé sur le même rythme et largement gagné à nouveau par les Tornades 5-1. Dans le dernier tiers, les Tornades se sont fait plaisir et en ont profité pour trouver de nouvelles solutions. Le match se terminait sur une victoire 11-1.

Nous tenons à remercier nos partenaires pour ce match : Clientis Caisse d'épargne Courtelary, Pompes funèbres Niggli, Boucherie Vuitel, Adrénaline, Grünenwald et Nikles SA et Imprimerie Bechtel SA. AC

Cortébert – Crémines 11-1

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Coup double pour les équipes féminines

Dimanche 1er décembre s'est déroulé à la halle de gymnastique de Corgémont le tournoi de qualification pour les championnats suisses junior(e)s pour les catégories U16 à U23 de volleyball

Au total 19 équipes de la région SVRJS (Jura-Seeland) étaient candidates dans les catégories féminine et masculine.

Le VBC La Suze avait inscrit 3 équipes en M16 Garçons, M16 Filles et M18 Filles dans cette compétition importante qui ouvre les portes au niveau national.

La journée s'est déroulée dans une très belle ambiance avec un nombreux public venu soutenir ces jeunes sportifs de toute la région.

Même si nos M16 Garçons n'ont absolument pas démérité et su tenir le score contre une équipe bien rôdée et un tantinet plus expérimentée de VEBB, ils se sont finalement inclinés 2-0. Ce n'est que partie remise en sachant que ces jeunes pourront encore jouer dans cette catégorie la prochaine saison.

Du côté féminin, le VBC La Suze a réussi le doublé en terminant 1re autant en catégorie U16 et U18. Une magnifique récompense pour ces demoiselles pour leur travail et investissement.

Chez les U16, l'équipe était constituée de filles du VBC La Suze et du VBC Tramelan (rapprochement entre les deux clubs avec l'appui d'un entraîneur commun) et a remporté ses 3 matchs contre VEBB, VFM et Porrentruy d'une très belle manière et même dans les moments plus tendus, les filles n'ont pas baissé les bras et ont montré un volleyball de belle qualité technique.

Quant aux U18, la journée fut longue et intense avec 4 matchs à la clé contre BMW 92, Porrentuy, VFM et VEBB. Elles ont su tirer leur épingle du jeu contre VFM (équipe finaliste l'an dernier avec une 4e place nationale aux Final Four à Aarau) sur le score de 2-1, après un match de très bon niveau et une ambiance du tonnerre grâce au soutien de nos fervents supporters (membres, joueurs et entraîneurs du club, parents et amis). L'esprit d'équipe et la ténacité ont payé et c'est une juste et belle récompense. Certaines d'entre elles ayant déjà connu l'aventure l'an dernier en U16 avec une médaille de bronze aux finales suisses, n'avaient qu'une envie : se qualifier à nouveau pour revivre ces compétitions et affronter les meilleures équipes des autres régions.

Rendez-vous est pris pour le samedi 8 février 2025, 1re journée des championnats suisses. ■ MV

> Rendez-vous samedi 8 février 2025 pour la 1re journée des championnats suisses

Équipe U16 Filles : Lisa, Alice, Gianni (entraîneur), Amy, Olivia, Lara, Maya, Kim, Pierre (entraîneur) et Asmin

Équipe U18 Filles : Luca (entraîneur), Clarisse, Cilia, Kalie, Lana, Gaëlle, Maruska (co-entraîneur), Sarah, Noémie et Alicia

Équipe U16 Garçons avec José (entraîneur), Justin, Dominique, Gilles, Dany, Luca, Alyssa (entraîneur), Ethan, Basile, Noa, Diego, Leandro et Jean

HALTÉRO CLUB TRAMELAN

Un rendez-vous pour les amateurs de force et de technique

Tramelan accueille la 2e manche des ligues régionales le samedi 7 décembre à la salle Juventuti

Cette compétition rassemblera des athlètes venus des quatre coins de la région, avec des participants de différentes catégories d'âge et de poids. Comme à l'accoutumée, la compétition inclura les deux mouvements classiques de l'haltérophilie : l'arraché et l'épaulé-jeté.

> Puissance, précision et concentration

Pour le public, c'est l'occasion d'assister à des performances mêlant puissance, précision et concentration, dans une discipline qui gagne en popularité.

Un soutien aux talents locaux

Tramelan peut se targuer d'un engouement croissant pour les sports de force, et cet événement mettra en avant plusieurs athlètes locaux, qui auront à cœur de briller devant leur public. L'Haltéro-Club Tramelan espère que cette compétition contribuera à faire découvrir cette discipline exigeante à un plus large public.

Une ambiance conviviale et accessible

L'événement se veut ouvert à tous. Une buvette et un espace de restauration seront disponibles sur place pour les spectateurs, afin de garantir une ambiance chaleureuse et conviviale. Le premier plateau débutera à 10 h à la salle Juventuti. La compétition se poursuivra toute la journée, avec une remise des prix prévue aux alentours de 19 h. Entrée libre.

■ VV

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

D1 La Suze – TV Murten 0-3
H2 Porrentruy – La Suze 0-3
D2 Volleyboys – La Suze 1-3
D3 La Suze – Rossemaison 3-0
H3 Sixième 7 – La Suze A 3-2
H3 Colombier 5 – La Suze B 3-0
DM18 Val Terbi M23B – La Suze 0-3
DM16 La Suze – Tramelan 1-3

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

H3 20 h, Corgémont : La Suze A – Volleyboys B

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

D1 20 h, Le Locle : Le Locle – La Suze
H2 16 h, Corgémont : La Suze – Delémont
D2 18 h, Corgémont : La Suze – Delémont
DM18 16 h, Vicques : Val Terbi – La Suze
DM16 11 h, Porrentruy : Porrentruy A – La Suze

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

D3 16 h 30, Saignelégier : VFM M23 – La Suze

JEUDI 12 DÉCEMBRE

H2 20 h 30, Neuchâtel : NUC – La Suze

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D 4e l. FSG Courfaivre – Tramelan b 1-3
D M16 Tramelan – Espoirs Biel-Bienne 1-3
D 2e l. Tramelan – Franches-Montagnes 0-3
D 4e l. Tramelan a – Porrentruy M23 1-3
D M16 La Suze – Tramelan 1-3
D 5e l. Nidau Volley – Tramelan 0-3

MARDI 10 DÉCEMBRE

D 4e l. 20 h 45, CIP : Tramelan a – Develier

JEUDI 12 DÉCEMBRE

D 2e l. 20 h 45, CIP : Tramelan – Val Terbi

Délai sport

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Une journée à Europa Park

Samedi 23 novembre dernier, les athlètes du club athlétique de Courtelary ont vécu une journée inoubliable à Europa Park. C'est sous des décors mêlant les thèmes d'Halloween et de Noël, que 14 athlètes accompagnés d'un entraîneur ont profité des attractions, tandis que certains ont préféré rester spectateurs.

Le moment fort de la journée ? Sans doute le Voltron, la nouvelle attraction à sensations fortes du parc. Bien que l'attente ait été longue, elle en valait la peine. L'adrénaline et les rires étaient au rendez-vous.

Cette sortie a été possible, en partie, grâce aux fonds récoltés par Ylena Blanchard Mollier et Élise Zbinden, deux athlètes engagées. Ylena a brillé lors de la finale suisse du Visana Sprint le 26 mai dernier à Saignelégier, où elle a terminé 2e. Ce jour-là, elle a mobilisé un large soutien en participant à un concours visant à rassembler le plus grand fan-club du Jura. Grâce à son succès, elle a remporté une rencontre avec la championne Mujinga Kambundji et un don financier pour le club.

La même journée Élise a organisé une course dans le cadre de son projet scolaire individuel. Les bénéfices générés par cet événement ont été versés au club en signe de reconnaissance.

Tous les participants à cette sortie remercient chaleureusement les personnes ayant contribué à sa réalisation. Et surtout un grand merci à Loubdna Arrad Kohli, notre responsable activités extrasportives, qui a organisé cette belle journée. Ce moment de partage et de plaisir restera gravé dans les mémoires, renforçant l'esprit d'équipe et la convivialité qui caractérisent le club athlétique de Courtelary. ■ EZ

De gauche à droite : Sam Liengme, Thibault Walther, Iman Kira Ellis, Élise Zbinden, Mia Morvan, Tom Mehl, Charline Walther, Lila Kohli, Maxime Monachon, Rayane Kohli, Aytana Ramos Lopez, Jérémy Noirjean, Ylena Blanchard Mollier, Laurent Pantet, Alessio de Matteis

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Une première coupe Sport Grand Chasseral

L'Association Sport Grand Chasseral a pour but de mettre en valeur la région, de promouvoir le sport et de découvrir et apprécier la région. Le Boccia Club Corgémont membre fondateur de cette association a eu l'idée après 33 éditions de la Coupe jurassienne de donner une nouvelle dénomination au tournoi de fin-année sur invitation et la renommer coupe Sport Grand Chasseral.

Samedi 30 novembre, au Bocciodrome du Vallon à Corgémont et au Bocciodrome de Bienne s'est déroulé le 1er tournoi coupe Sport Grand Chasseral avec les sociétés avoisinantes (9 triplettes) et c'est avec beaucoup de mérite que la Société du Boccia Club Neuchâtel a gagné le tournoi.

À l'avenir, le Boccia Club Corgémont désire encore élargir l'offre à d'autres sociétés.

Historique

C'est en 1989 que le Boccia Club de Corgémont a organisé pour la première fois le tournoi de boccia en triplette nommée Coupe jurassienne. À cette époque, il existait plusieurs sociétés de boccia dans l'Arc jurassien, par exemple le BC Porrentruy et le BC Moutier, qui ne sont plus actives aujourd'hui. Le Boccia Club Corgémont, doté d'un nouveau bocciodrome à cette époque et récemment affilié à la FSB Fédération Suisse de Boccia, a eu l'idée de créer un événement permettant ainsi aux clubs de l'Arc jurassien de se rencontrer amicalement à la fin de l'année, pour partager leur passion pour ce sport. Durant toutes ces années, les différentes sociétés des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Soleure et récemment Fribourg ont été invitées à participer au tournoi avec succès. ■ VT

DEMI-FINALES

BC Couvet – BC Corgémont 12-11
BC Neuchâtel – BC Montagnard 12-5

FINALE

BC Neuchâtel – BC Couvet 12-5

L'Association Sport Grand Chasseral a pour but de mettre en valeur la région

Les finalistes du 1er tournoi coupe Sport Grand Chasseral : les joueurs du BC Corgémont, du BC Montagnard, du BC Couvet et du BC Neuchâtel

PRO SENECTUTE

Danses du monde

Tous les mardis de 14 h 30 à 16 h, à Cernier. et tous les mercredis de 14 h à 15 h 30 à La Chaux-de-Fonds Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire. Responsable et inscription : Francine Schafroth, 078 736 88 78.

Gymnastique

Tous les lundis de 10 h à 11 h, Domigym ou bouger à domicile, St-Imier Une heure de gymnastique douce à domicile, à vous et à vos amis ou voisins, avec une monitrice expérimentée. Resp. et inscr. : Pro Senectute JB, 032 886 83 86.

Tous les jeudis de 14 h à 15 h, Gym'Équilibre, Let's Go Fitness à Cernier Diminuez vos risques de chutes grâce à une heure de gymnastique hebdomadaire. Responsable et inscription : Marianne Baroni, 076 430 71 23.

Tous les lundis de 10 h à 11 h à Sonceboz Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous ! Responsable et inscription : Pro Senectute, 032 886 83 86.

Les mardis de 16 h 15 à 17 h 15, Develier Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous ! Information et inscription : 032 886 83 20.

Gym'Équilibre

Tous les jeudis de 14 h à 15 h à Cernier Diminuez vos risques de chutes grâce à une heure de gymnastique hebdomadaire. Vous y travaillerez votre équilibre, mais également votre tenue du corps et votre force. Responsable et inscription : Pro Senectute, 032 886 83 02.

Course à pied

Tous les vendredis de 10 h à 12 h Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous : sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille : Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

Randonnée en raquettes

Jeudi 12 décembre de 13 h 30 à 15 h 30, à définir Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur ! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu défini en fonction des conditions météo. Débutants bienvenus ! Responsable et inscription : Eugène Benoit : 079 503 76 56.

Mardi 17 décembre de 13 h 30 à 15 h 30, Jura bernois Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur ! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu défini en fonction des conditions météo. Débutants bienvenus ! Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie : 078 858 92 75, Annemarie Willemin.

Yoga

Tous les jeudis de 16 h à 17 h à Neuchâtel Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Resp. et inscr. : Pro Senectute, 032 886 83 02.

Nordic Walking

Tous les mercredis de 9 h à 11 h à Delémont Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable et inscription : Pro Senectute, 032 886 83 20.

Pilates

Tous les jeudis de 17 h à 18 h au Noirmont Cette discipline permet de faire des mouvements en douceur et sans forcer. La méthode Pilates est donc parfaitement indiquée pour regagner en mobilité, équilibre, souplesse et assurance dans les mouvements quotidiens ! Responsable et inscription : Pro Senectute, 032 886 83 20. ■ PRO SENECTUTE

Jura : 032 886 83 20
Jura bernois : 032 886 83 86
Neuchâtel : 032 886 83 02
Email : prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne :
https://aj.prosenectute.ch/activites

Nº 45 VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary.* Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications:** mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

La Feuille d'Avis Officielle du District de Courtelary

District

SYNDICAT SCOLAIRE
DE COURTELARY-CORMORET-VILLERET

Règlement financement spécial pour les activités extrascolaires

Le règlement concernant le financement spécial relatif aux dépenses pour les activités extrascolaires du Syndicat Scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret a été approuvé lors de l'Assemblée des délégués du 6 novembre 2024.

Ce règlement peut être consulté dans les trois administrations communales ou sur le site internet covicou.ch.

Un recours peut être formé à l'encontre du règlement auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2C, 2608 Courtelary dans les 30 jours à compter de la présente publication.

Le règlement entre en vigueur le 1er janvier 2025, sous réserve d'un éventuel recours formé en son encontre.

Courtelary, le 29 novembre 2024

Au nom de la Commission scolaire
du syndicat scolaire CoViCou
La secrétaire: C. Oppliger

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée paroissiale

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la paroisse de Rondchâtel, le procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 26 novembre 2024 est déposé publiquement auprès du secrétariat paroissial au chemin du Collège 12 à Péry du 3 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil de paroisse, chemin du Collège 12 à 2603 Péry.

Péry, le 6 décembre 2024

Conseil de paroisse de Rondchâtel

Cortébert

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 2 décembre 2024

Conformément à l'article 67 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 2 décembre dernier est affiché au panneau d'affichage officiel et à disposition jusqu'au 17 janvier 2025 dès la présente publication au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet.

Durant ce délai, une opposition contre celui-ci peut être formée par écrit auprès du Conseil municipal.

Cortébert, le 6 décembre 2024

Le Conseil municipal

Élection municipale complémentaire d'un membre du Conseil municipal

Conformément à l'article 17, 2e alinéa du règlement concernant les élections et votations aux urnes, le Conseil municipal, lors de sa séance du 25 novembre 2024, a ratifié le résultat de l'élection municipale complémentaire d'un membre du Conseil municipal du 24 novembre 2024 pour la période de fonction se terminant au 31 décembre 2026 :

Nombre d'électeurs et d'électrices inscrits au registre des électeurs: 472
Nombre de cartes de légitimations rentrées: 160
Nombre de bulletins rentrés: 88
Blancs: 18
Nuls: 0
Bulletins valables: 70
Participation: 33,90%

Est élu:
Grosjean Denis: 44

Ont obtenu des voix:
Amstutz Andreas: 5
Bühler Rolf: 3
Duppenthaler Werner: 3
Divers: 15

Cortébert, le 25 novembre 2024

Au nom du Conseil municipal
Le Président: M. Bühler
La Secrétaire: C. Juillerat

Mont-Tramelan

Modification du tarif concernant la taxe des chiens

En séance du 11 novembre 2024, le Conseil communal a décidé de modifier le tarif des émoluments concernant la taxe des chiens comme suit:

- Chien de ferme isolée et exploitée:
  50 francs (avant: 40 francs)
- Chien du reste de la commune:
  50 francs (avant: 60 francs)

L'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2025.

Un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de cette publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Mont-Tramelan, le 6 décembre 2024

Le secrétariat municipal

Renan

Avis de construction
eBau 2024-17603

Requérant: Viktor Stengel, Clermont 157, 2616 La Cibourg.
Auteur du projet: Viktor Stengel, Clermont 157, 2616 La Cibourg.
Adresse du projet: parcelle N° 290, Clermont 163, 2616 La Cibourg.
Descriptif du projet: création d'une lucarne et réfection de la toiture existante.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: PQ *Centre de vacances La Cibourg.*
Dérogation: –
Objet protégé: digne de protection, objet C.
Dépôt public: du 6 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 6 décembre 2024

Le Conseil municipal

Romont

CIMETIÈRE DE VAUFFELIN

Avis de désaffectation de tombes

En vertu de l'art. 19 de l'ordonnance de l'arrondissement de sépulture du 28 février 2022, le Conseil municipal de Sauge publie la désaffectation des tombes Nos 15 à 41 ainsi que 294 à 299 dans le secteur sud-ouest du cimetière de Vauffelin dès juillet 2025.

Le secteur précis ainsi que la liste nominative des tombes concernées seront affichés au cimetière et pourront également être obtenus à l'administration communale.

Nous prions les membres de la famille des défunts de bien vouloir procéder à l'évacuation des monuments, urnes ou autres objets de leur propriété. A l'expiration du délai de six mois dès la publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary,* le Conseil municipal fera évacuer l'ensemble des éléments encore sur place. Le contenu des urnes qui n'aurait pas été retiré jusque-là restera au cimetière et sera déposé dans une fosse prévue à cet effet.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du bureau municipal de Sauge au 032 358 20 25 ou à l'adresse courriel info@sauge-jb.ch.

Plagne, le 28 novembre 2024

Le Conseil municipal de Sauge

Saint-Imier

Avis de construction 24-87
eBau 2024-19396, dossier eBau 210297

Adresse du projet: BF 1068, rue du Temple 5, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: réalisation d'une épicerie fine avec une zone magasins/vente et une zone de travail arrière (laboratoire), pose d'une enseigne.
Maître d'ouvrage: Thalma Sàrl, route de Bâle 177, 2800 Delémont.
Auteur du projet: Temple 5 épicerie fine Sàrl, Khaldoun Aweidah, rue du Temple 5, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2.
Dérogation: –
Périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre de protection archéologique.
Objet protégé: bâtiment digne de conservation.
Dépôt public: du 6 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, et sont consultables pendant les heures d'ouverture de l'administration (horaires modifiés pendant les fêtes de fin d'année). Les dossiers mis à l'enquête peuvent en tout temps être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 décembre 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 24-90
eBau 2024-18077, dossier eBau 216716

Adresse du projet: BF 1090, rue Paul-Charmillot 89, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: installation photovoltaïque sur toiture et façade.
Maître d'ouvrage: Stephan Ramseyer, rue Paul-Charmillot 89, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Swiss-instasolar, Julien Bée, route André-Piller 33 g, 1762 Givisiez.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C3a.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, et sont consultables pendant les heures d'ouverture de l'administration (horaires modifiés pendant les fêtes de fin d'année). Les dossiers mis à l'enquête peuvent en tout temps être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 décembre 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Réclame

Avec un legs pour la nature – et pour les générations futures

Pensez dès à présent à l'avenir de votre descendance et de la nature. Pour plus d'informations: pronatura.ch/fr/legs-heritages

Nous sommes là en personne pour vous: tél. 061 317 92 26

pro natura

Saint-Imier

Avis de construction 24-101
eBau 2024-19072, dossier eBau 210934

Adresse du projet: BF 2119, rue du Raisin 8 (Serre 2), 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'une dalle bois sur pilotis au 1er étage façade sud du bâtiment sis Serre 2 pour deux terrasses de plain-pied avec barrières en construction métallique.
Maître d'ouvrage: JOCAM SA, René Pellete, rue du Raisin 8, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Baptiste Langel, pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3c.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, et sont consultables pendant les heures d'ouverture de l'administration (horaires modifiés pendant les fêtes de fin d'année). Les dossiers mis à l'enquête peuvent en tout temps être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 décembre 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 24-104
eBau 2024-19688, dossier eBau 216538

Adresse du projet: BF 542, rue Denise Bindschedler-Robert 4, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: restauration de la tour et de la flèche de l'Église Saint-Paul.
Maître d'ouvrage: Paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier, rue Denise Bindschedler-Robert 6, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Matthieu Tanner architecte Sàrl, rue du Puits 36, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de construction: ZUP N.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: bâtiment digne de conservation.
Dépôt public: du 6 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, et sont consultables pendant les heures d'ouverture de l'administration (horaires modifiés pendant les fêtes de fin d'année). Les dossiers mis à l'enquête peuvent en tout temps être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 décembre 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Sauge

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 94/2024
eBau 2024-9840

Requérant: Service des eaux Evilard, route Principale 37, 2533 Evilard.
Auteur du projet: Municipalité d'Evilard, route Principale 37, 2533 Evilard.
Emplacement: parcelles Nos 283 (DS 539), au lieu-dit: *rue du Canal 4,* Frinvillier, commune de Sauge.
Projet: remplacement des deux portes extérieures par une nouvelle porte et modification de la plate-forme par une pente.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: UPI.
Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 29 novembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

CIMETIÈRE DE VAUFFELIN

Avis de désaffectation de tombes

En vertu de l'art. 19 de l'ordonnance de l'arrondissement de sépulture du 28 février 2022, le Conseil municipal de Sauge publie la désaffectation des tombes Nos 15 à 41 ainsi que 294 à 299 dans le secteur sud-ouest du cimetière de Vauffelin dès juillet 2025.

Le secteur précis ainsi que la liste nominative des tombes concernées seront affichés au cimetière et pourront également être obtenus à l'administration communale.

Nous prions les membres de la famille des défunts de bien vouloir procéder à l'évacuation des monuments, urnes ou autres objets de leur propriété. A l'expiration du délai de six mois dès la publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary,* le Conseil municipal fera évacuer l'ensemble des éléments encore sur place. Le contenu des urnes qui n'aurait pas été retiré jusque-là restera au cimetière et sera déposé dans une fosse prévue à cet effet.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du bureau municipal de Sauge au 032 358 20 25 ou à l'adresse courriel info@sauge-jb.ch.

Plagne, le 28 novembre 2024

Le Conseil municipal

Sonvilier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 81/2023
eBau 2023-8652

Modification du permis de construire
N° PC 81/2023 accordé le 10 août 2023

Requérante: Municipalité de Sonvilier, place du Collège 1, 2615 Sonvilier.
Emplacement: parcelle No 242, au lieu-dit: *rue de la Gare 28,* commune de Sonvilier.
Projet: aménagement d'un jardin du souvenir, entretien et restauration de l'intérieur et de l'extérieur de la chapelle, réfection des murs d'enceinte du cimetière, entretien de la cabane à outils, restauration du portail, réfection des cheminements, évacuation des anciens monuments funéraires et ensemencement du secteur sud-est du cimetière.
Modification: modification du monument du souvenir et remplacement des deux panneaux en bois par deux parois vitrées sur le sas d'entrée de la chapelle.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP 3 *Cimetière.*
Recensement arch.: objet C, bâtiment digne de protection, sous contrat de classement depuis le 30 mars 2009.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 29 novembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan

Avis de construction N° 2024/27
eBau 2024-12596

Requérante: Tania Delachaux, Le Ténor 13, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Groupe-e arc SA, Carole Voillat, Grand-Rue 49, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure au nord-est, sous une protection visuelle. Parcelle N° 1338, zone H2.
Emplacement: Le Ténor 13, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 6 décembre 2024 au 10 janvier 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 décembre 2024

La Commune

Avis de construction N° 2024/31
eBau N° 2024-13689

Requérant: Pierre Sürmely, chemin des Combes 5, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder et Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: changement du générateur de chauffage avec implantation de panneaux solaires. Parcelle N° 3146, zone H2.
Emplacement: rue du 26-Mars 6, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: zone de protection éloignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 6 décembre 2024 au 10 janvier 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 décembre 2024

La Commune

Avis de construction N° 2024/42
eBau 2024-18644

Requérante: Paroisse Catholique Romaine, Grand-Rue 110, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Sandro Monti, chemin des Dolaises 6, 2720 Tramelan.
Projet: création d'un balcon en façade sud et transformations intérieures. Parcelle N° 3070, zone ZBP-8.
Emplacement: Grand-Rue 110 A, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Recensement architectural: ensemble bâti: EB-A.
Protection des eaux: zone de protection éloignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 6 décembre 2024 au 13 janvier 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 décembre 2024

La Commune

Avis de construction N° 2024/37
eBau 2024-16938

Requérants: Jennifer et Joël Mennel, chemin du Jeanbrenin 3, 2720 Tramelan.
Auteurs du projet: idem requérants.
Projet: construction balcon + 2 lucarnes + 7 velux pour bâtiment existant + ainsi que refaire peinture façades. Parcelle N° 2239, zone Centre.
Emplacement: Grand-Rue 144, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. Selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: –
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 29 novembre 2024 au 31 décembre 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plateforme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 29 novembre 2024

La Commune

Réclame

Parler pour se libérer

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9